



**MISSION LOCALE**  
**NORD-MEUSIEN**

# ***RAPPORT D'ACTIVITE*** ***2015***

Pour L'insertion sociale et professionnelle  
des jeunes de 16 à 25 ans



## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| Sommaire .....  | 3  |
| <i>Les Missions Locales en Lorraine</i> .....   | 4  |
| Le territoire de la Mission Locale du Nord Meusien .....  | 5  |
| Influence territoriale de nos permanences.....  | 7  |
| <i>Rapport Moral</i> .....  | 9  |
| <i>Les ressources humaines et la gouvernance</i> .....  | 13 |
| Composition de l'équipe (au 31/12/2015).....  | 15 |
| Membres du Conseil d'Administration (Elus le 10/12/2014) .....  | 18 |
| <i>Activité Générale</i> .....  | 20 |
| Le public accueilli à la Mission Locale en 2015 .....   | 21 |
| La nouvelle offre de service de la Mission Locale depuis septembre 2015.....                                    | 28 |
| La formation .....  | 36 |
| L'Outil Formation, outil majeur de notre action .....   | 36 |
| « DOIT » : un outil formation dispensé par la Mission Locale pour travailler les projets<br>professionnels..... | 39 |
| <i>Emplois d'Avenir : un outil devenu essentiel pour l'emploi et pour la professionnalisation</i><br>.....      | 42 |
| L'accompagnement social et professionnel.....   | 44 |
| Une implication forte sur les instances locales au service de l'insertion des jeunes .....                      | 48 |
| Les mesures d'accompagnement renforcé .....   | 50 |
| Perspectives 2016 .....   | 52 |
| Quelques articles de presse .....   | 54 |
| Compte de résultats .....   | 57 |
| Bilan Financier .....   | 59 |

## Les Missions Locales en Lorraine

18 Missions Locales sur l'ensemble de la région

238 lieux d'accueils (antennes ou permanences)

41 436 jeunes suivis dont 14 420 nouvellement reçus sur l'ensemble de l'année 2014(derniers chiffres connus)

339 salariés pour 310 équivalents temps plein

### Les Missions Locales de Lorraine



## Le territoire de la Mission Locale du Nord Meusien

### Le territoire du Nord Meusien

Superficie : 2828.6 km<sup>2</sup>

Population (2009) : 86810

Densité de population : 30.7 H/km<sup>2</sup>

Nombre de ménages : 36 177

Variation démographique entre 1999 et 2009 : +0.2%

Foyers fiscaux imposables : 45.2%

Emplois salariés et non-salariés en 2009 : 29 527 (85.6% emplois salariés)

Taux de chômage : 10,4 %<sup>1</sup>

Nombre de Demandeur d'emploi (Cat A) : 4 3204 (-1,6%)

Nombre de Demandeur d'emploi (Cat ABC) : 6 419<sup>2</sup>

### La Mission Locale sur son territoire

Zone d'existence : arrondissement de Verdun (Nord Meusien)

Communes couvertes par la mission locale : 253

Siège : Verdun

### Les permanences (Etoiles vertes sur la carte) :

Stenay, Montmédy, Damvillers, Les Islettes, Clermont en Argonne, Bouligny, Spincourt, Etain, Fresnes en Woëvre

### Codecom adhérentes à la Mission Locale :

Clermont en Argonne, Varennes/Montfaucon, Damvillers, Stenay, Etain, Fresnes en Woëvre, Charny, Souilly, Spincourt (sauf commune de Bouligny adhérente à titre individuelle car faisant partie d'une Codecom en 54), Grand Verdun.

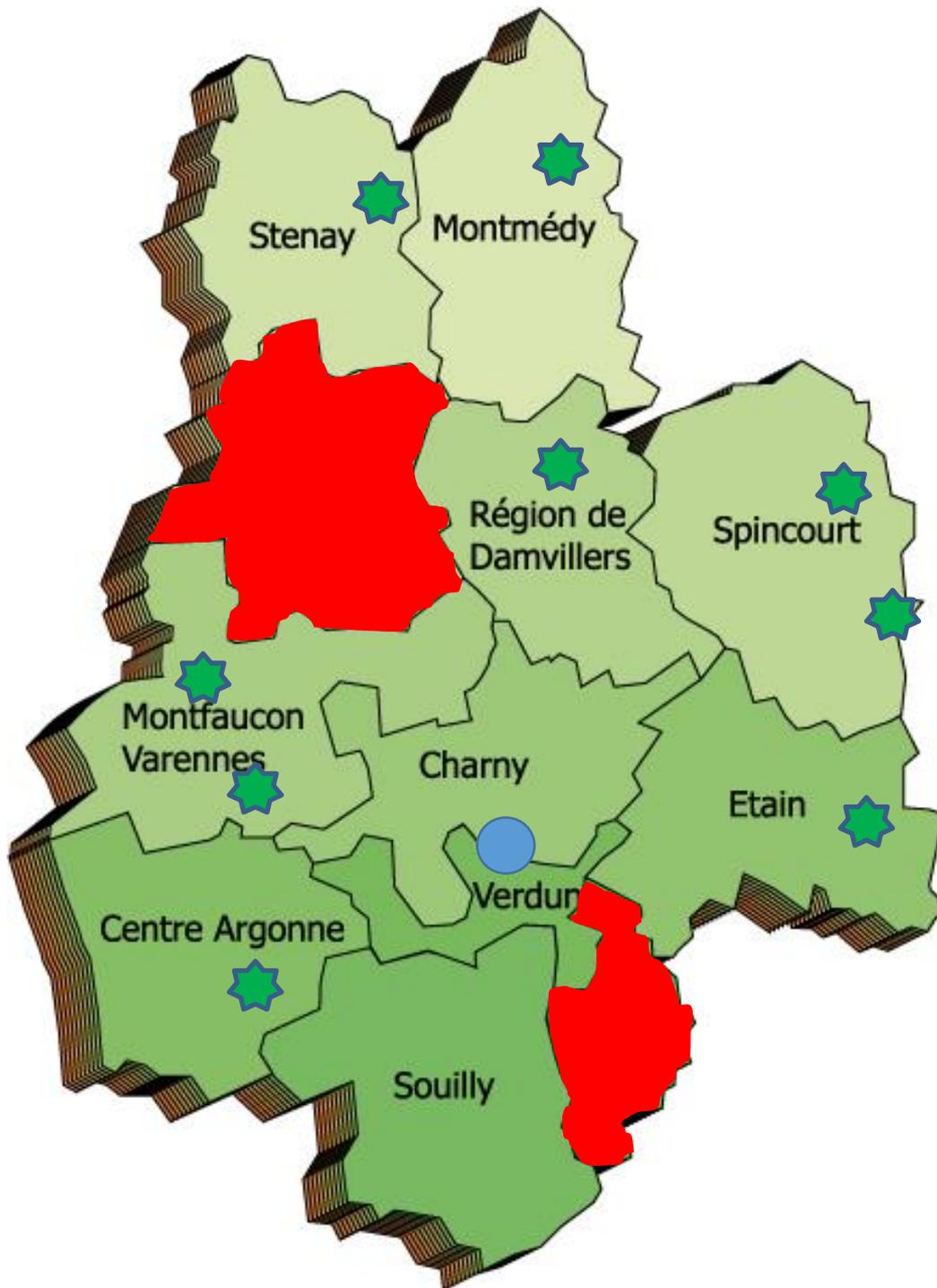
### Communes adhérentes à titre individuel :

Commune de Bouligny

Codecom non adhérentes ( En rouge sur la carte ) : Codecom Dun/Meuse, Codecom Val de Meuse

<sup>1</sup> Source : Direccte Lorraine / 4<sup>ème</sup> trimestre 2015

<sup>2</sup> Source : Pôle emploi (Mars 2015)



 Permanences de la ML     Siège de la ML

**Territoire en rouge = non adhérent**

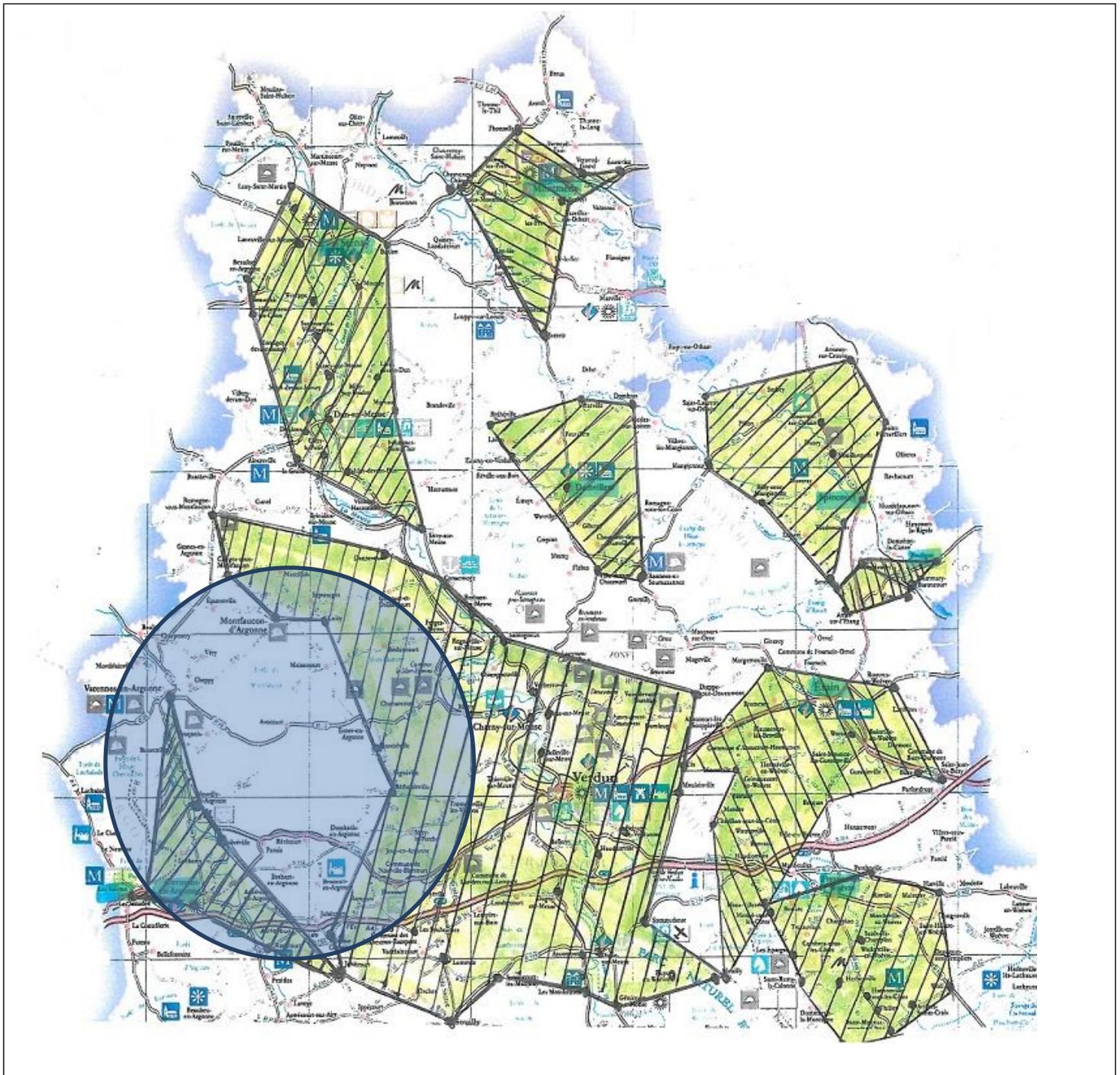
Commune Bouligny adhérente

## Influence territoriale de nos permanences

En 2013, nous avons voulu étudier l'aire d'influence de nos permanences afin de savoir si le territoire était bien couvert.

La cartographie présentée ci-dessous montre en fonction de nos différentes permanences, la zone géographique d'origine des jeunes se rendant dans les différentes permanences. Cela permet donc de voir qu'effectivement le territoire est correctement couvert.

Toutefois, dans l'étude, on s'aperçoit (cercle bleu) que le territoire autour de Montfaucon d'Argonne est couvert par le siège de Verdun et que les jeunes de ce territoire font donc beaucoup de déplacements plutôt que d'aller sur les permanences de Clermont en Argonne ou les Islettes. Le manque de transports collectifs entre ces zones n'est sûrement pas étranger à cela.





## Rapport Moral

Cette assemblée générale est l'occasion d'un temps fort dans la vie d'une organisation. C'est donc au Président de l'association que revient la responsabilité du pilotage des principales instances démocratiques de la Mission Locale qui sont le Conseil d'Administration et cette assemblée aujourd'hui réunie.

Le rapport moral annuel sur lequel je vous demanderai de me donner ou non quitus est l'exercice qui revient au Président. C'est cet exercice qui vous conduit à vous retrouver seul devant votre ordinateur et pour lequel vous vous posez la question de ce que vous allez bien pouvoir raconter cette année à votre auditoire... Il y a trois jours lorsque j'ai rédigé ces quelques lignes, je me suis d'abord questionné sur ce que doit être un rapport moral. Faites comme moi l'expérience d'en rechercher une définition sur le plus célèbre des moteurs de recherche et vous ne trouverez rien ou pas grand-chose... En effet s'il est plus facile de deviner ce que peut être un rapport d'activité, composé de chiffres, de pourcentages, de récits, il est plus difficile de définir le sens que doit revêtir le rapport moral. Il s'agit bien entendu d'un exercice de style, visant à féliciter nos partenaires pour les bonnes relations que nous entretenons, à remercier nos financeurs pour leurs contributions en soulignant le bon équilibre financier de la Mission Locale du Nord Meusien à la clôture de l'exercice 2015. Vous en jugerez par vous-même au cours de cette assemblée générale et après les rapports du Trésorier et de notre Commissaire aux Comptes, la Mission Locale du Nord Meusien se porte bien.

Sans vouloir contrarier la satisfaction de nos partenaires financeurs à l'écoute de mon propos, il me semble pourtant que nous serions légitimes à bénéficier de plus de moyens pour un meilleur fonctionnement car il faut souligner que l'équilibre est atteint au prix d'efforts de rationalisation toujours plus importants, au recours à des contrats précaires pour une partie de nos salariés, ... Bref autant de contraintes qui pourraient, si nous ne nous en méfions pas, nous conduire à une sorte de renoncement à l'innovation, de nous contenter d'une posture gestionnaire, loin de la préoccupation des jeunes. Et la morale dans tout ça... Il s'agit bien là d'un rapport moral... Je vous avoue que je ne suis pas parvenu à comprendre pourquoi ce rapport s'intitule ainsi. Je m'efforcerai d'y répondre l'an prochain puisqu'il est sans doute préférable de s'en tenir aux valeurs et aux projets qui fondent l'action de la Mission Locale.

La question des valeurs est tout aussi préoccupante que celle de la morale. Ainsi, à leur création en France en 1982, les Missions Locales avaient pour objectif la lutte contre le chômage de la catégorie des 16-25 ans. Force est de constater que 34 ans plus tard, cette question n'est toujours pas résolue et que la précarité d'une partie de la jeunesse de ce pays et de notre territoire est toujours plus criante. La Mission Locale ne peut se contenter d'être un partenaire institutionnel cherchant seulement à mettre en correspondance les offres d'emploi ou de formation et les demandes jeunes. La Mission Locale est un régulateur de la demande et des opportunités dans un environnement turbulent qui exige d'elle anticipation, adaptation et innovation. Si l'insertion professionnelle dépend de facteurs objectifs (diplôme, secteur de qualification, opportunités économiques, ...), elle tient aussi à l'engagement de ses administrateurs, de ses bénévoles et des ces professionnels. Elle doit nous inviter à considérer le jeune dans sa globalité, l'inciter à définir un projet professionnel réaliste, l'aider à devenir autonome et responsable, en passant d'abord par l'apprentissage de la gestion du temps qui sépare ses attentes d'insertion des besoins du marché du travail. Tout simplement à être citoyen.

Face à ces enjeux, la Mission Locale du Nord Meusien se doit d'être exemplaire, ambitieuse et avoir à cœur de conserver, voire de gagner sa légitimité en évitant d'inventer des mythes sur elle-même, en

s'adonnant à des activités symboliques et en créant des histoires participant ainsi à sa propre survie et à sa propre institutionnalisation (Huault 2009).

En 2014 nos efforts se sont principalement portés sur la consolidation de notre organisation et sur la mise en œuvre de procédures garantissant le fonctionnement quotidien et l'équilibre budgétaire nécessaire à toute association professionnalisée. Aux changements organisationnels induits, il faut souligner la redéfinition de règles de fonctionnement élémentaires ; citons par exemple, la rédaction, en association avec les salariés, du Document Unique de Prévention des Risques Professionnels ou l'élection de Délégués du Personnel absents depuis plusieurs années au mépris d'un dialogue social équilibré. À ce jour, la communication interne est bonne et chacun retrouve la disponibilité nécessaire pour investir sa mission professionnelle. L'audit des principales procédures budgétaires et financières que nous avons commandé à notre nouveau Commissaire aux Comptes fixe d'ores et déjà des pistes d'amélioration de nos pratiques.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi dans cette voie pour reconquérir des espaces de projet et de développement. Cette année aura donc été celle de la transition vers une nouvelle Mission Locale du Nord Meusien.

L'an passé, j'avais évoqué notre projet de donner une nouvelle dimension aux 9 permanences de proximité réparties dans le Nord Meusien, en médiatisant d'avantage nos actions auprès des élus et des publics, avec pour objectif une meilleure prise en compte des spécificités locales. La création d'un poste supplémentaire de Conseiller Formation financé via le Fond Social Européen est de nature à renforcer notre présence dans les territoires ruraux. Si les choses se sont améliorées, nous devons poursuivre nos efforts en ce sens et l'action de communication que nous avons initié par le changement de notre identité visuelle, la création d'affiches, de tracts, d'un site Internet, notre présence sur les réseaux sociaux seront autant d'atouts nous permettant d'atteindre le public qui reste au cœur de nos préoccupations.

Au cours de l'année écoulée, l'action partenariale et la coordination avec les autres acteurs en lien avec la jeunesse ont pris elles aussi une place prépondérante. C'est pourquoi, nous avons largement développé notre action dans le cadre du Contrat de Ville et assuré notre présence dans les instances de gouvernance locale (notamment Emploi-formation), les Centres Socio-culturels, les associations... Notre implication dans le projet « innovation pour la jeunesse » porté par le Grand Verdun, dont nous connaissons peut être la déclinaison opérationnelle en 2016, témoigne de cette volonté partenariale.

Si 2015 a été une année de transition et de préparation, 2016 est une année de développement par la recherche de nouveaux financements. Ce développement passera notamment par l'ingénierie et le déploiement de nouveaux projets visant à un accompagnement renforcé sur la recherche de contrats d'apprentissage. C'est dans ce sens que le Conseil d'Administration de la Mission Locale a décidé du dépôt de notre candidature auprès des services de l'Etat pour initier le dispositif « Garantie Jeunes » sur notre territoire. Ce dispositif demandera une implication forte de la Mission Locale et de son équipe, dont je connais les compétences, pour faire de notre territoire un espace innovant et attractif pour les jeunes et les entreprises. La mise en œuvre de ce projet est une belle occasion de féliciter l'action partenariale et la synergie du Conseil Départemental, de la Préfecture, de la Direccte et de la Mairie de Verdun dont a bénéficié la Mission Locale.

2015 se termine donc bien pour la Mission Locale, la Mission Locale va bien, dans une France qui ne va pas très bien, favorisant ainsi des questionnements légitimes pour les années à venir. Nous ne pouvons pas ignorer la réforme territoriale et plus particulièrement le passage à une Grande Région qui pour nous, manque encore de lisibilité. Les subventions de la Région Lorraine représentaient 9% de notre budget de fonctionnement, qu'en sera-t-il demain ? L'Etat, notre principal financeur par la

subvention CPO et l'Accompagnement Emploi d'Avenir offre une lisibilité tout aussi faible sur nos projections 2017. Plus qu'une inquiétude qui serait mauvaise conseillère, ces questionnements doivent ils nous inciter à la prudence, à l'adaptabilité, à la rationalisation, à l'innovation.

Je ne veux pas terminer ce rapport moral, sans réaffirmer les très bonnes relations que nous entretenons avec nos principaux partenaires, qui sont la Région, le Conseil Départemental, les Maires et les Présidents d'agglomérations.

Je réserve cette année une mention toute particulière pour Samuel HAZARD, Maire et Président du Grand VERDUN pour son implication dans la recherche de nouveaux locaux destinés à accueillir la Garantie Jeunes.

Mes remerciements vont aussi aux administrateurs, aux bénévoles et aux parrains qui tous par leurs actions, si minimes soient elles, contribuent au développement de la Mission Locale et à la diffusion d'une offre de service adaptée à nos jeunes et à notre territoire.

J'ai confiance en nos professionnels de la Mission Locale pour répondre avec engagements aux attentes des jeunes qui les sollicitent au quotidien. Je profite donc de cette occasion pour féliciter le Directeur et l'ensemble des personnels.

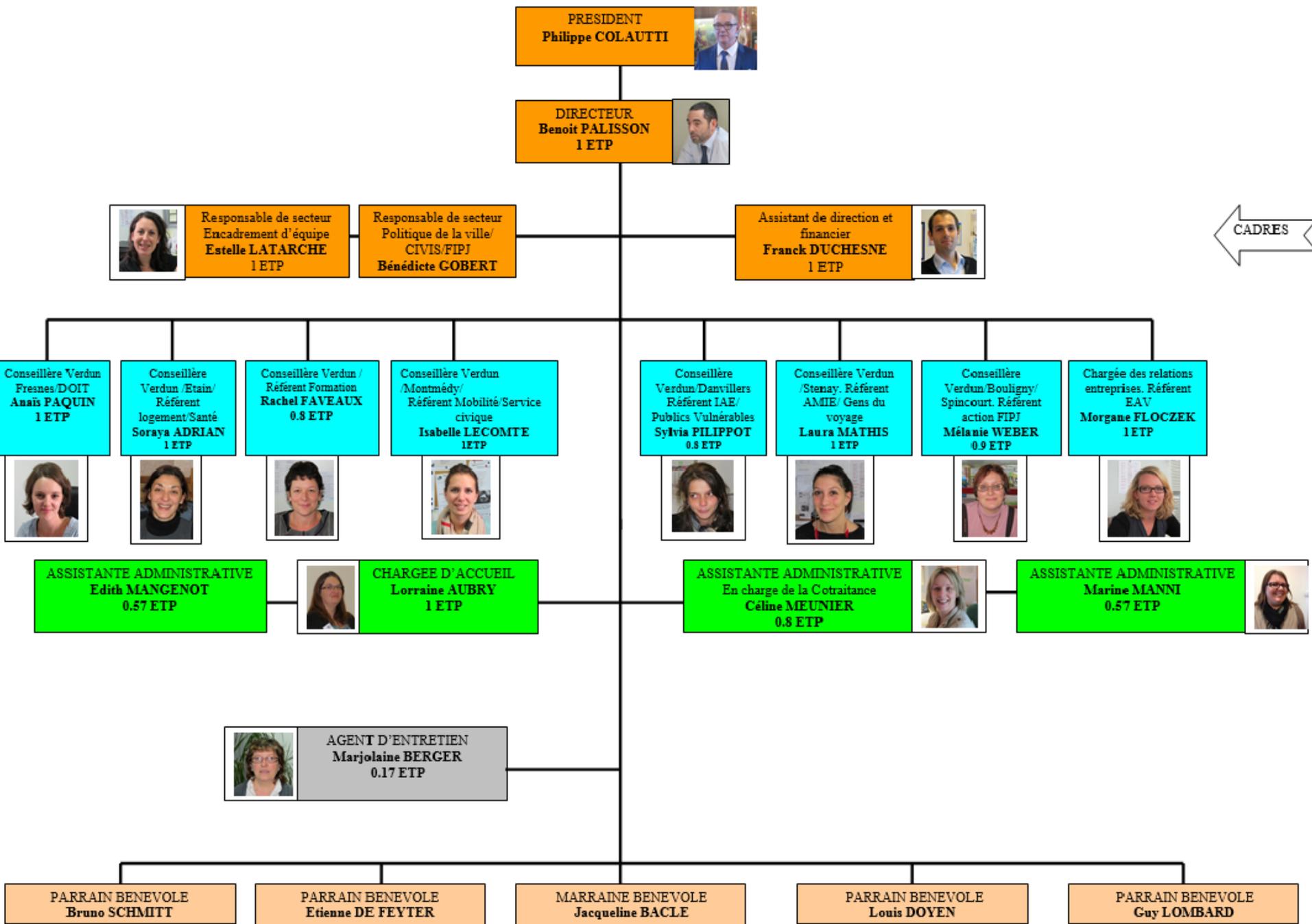
Enfin, je vous remercie de contribuer, par votre présence à cette réunion statutaire, à la vie de la Mission Locale du Nord Meusien.

Merci de votre attention,

Le Président de la Mission Locale du Nord Meusien,  
Philippe COLAUTTI



## *Les ressources humaines et la gouvernance*



## *Composition de l'équipe (au 31/12/2015)*

### Responsables et personnels de la structure :

Président Philippe COLAUTTI  
Directeur : Benoit PALISSON  
Responsable Secteur : Bénédicte GOBERT et Estelle LATARCHE  
Assistant de direction et finances : Franck DUCHESNE

### Conseillers(ères) techniques

|                  |                  |
|------------------|------------------|
| Soraya ADRIAN    | Rachel FAVEAUX   |
| Anaïs PAQUIN     | Mélanie WEBER    |
| Isabelle LECOMTE | Morgane FLOCZEK  |
| Laura MATHIS     | Sylvia PHILIPPOT |

### Personnel d'accueil et administratif

Lorraine AUBRY  
Edith MANGENOT  
Céline MEUNIER  
Marine MANNI

### Personnel d'entretien :

Marjolaine BERGER

### Parrains bénévoles en 2014:

Jacqueline BACLE  
Bruno SCHMITT  
Etienne DE FEYTER  
Louis DOYEN  
Guy LOMBARD

## TABLEAU DES REFERENCEMENTS PARTENAIRES DES SALAIRES DE LA MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN en 2015

| Bénédicte   | Franck  | Morgane   | Estelle  | Soraya   | Rachel  | Anaïs  |
|---|---|---|--|--|---|--|
| 90%   | 100%  | 100%  | 100%   | 100% (50 % en CIF tps Partiel)   | 80%   | 100%   |
| Responsable de secteur :<br>- Politique de la Ville<br>- CIVIS : suivi du dispositif Etat<br>- FIPJ : montage projets et suivi de la convention Etat<br>- Décrochage scolaire/ CIO<br>- Prévention de la Délinquance/Justice<br>- Apprentissage<br>- Projet « Garantie Jeunes » | - Assistant de direction et financier<br>- Comptabilité<br>- Paye /social<br>- Congés / RH<br>- Bourse Civis<br>- Gestion des fonds FIPJ<br>- Transport SNCF<br>- Logistique et entretien du bâtiment<br>- I-Milo migration | - Chargée de relations entreprise<br>- Emplois d'avenir<br>- CUI<br>- Référente entreprise<br>- Suivi jeunes EAV<br>- Suivi des jeunes diplômés (Niveau 3 et +) | Responsable de secteur : <i>encadrement de l'équipe de conseillers</i><br>- Référente I-Milo<br>- Cellule alternance<br>- RSA<br>- PPAE / PNI<br>- Echanges de pratique<br>- Projet Santé<br>- Forums emploi | - Conseillère<br>- Centre Détention Montmédy<br>- Chantier d'insertion ACSI<br>- Référente Santé<br>- Logement ALT /FJT<br>- CPAM<br>- Suivi jeunes Verdun | - Conseillère<br>- Formations CRL <ul style="list-style-type: none"> <li>• E2C</li> <li>• EPA</li> <li>• Forom</li> <li>• Préqua</li> <li>• Qualification</li> <li>• DFI...</li> </ul> - Chantier d'insertion Val de Meuse<br>- Suivi jeunes Verdun | - Conseillère<br>- DOIT (Atelier Orientation)<br>- Suivi jeunes Verdun |

| Sylvia  | Mélanie   | Isabelle   | Laura   | Lorraine   | Céline   | Marine  | Edith  |
|---|---|--|---|--|--|---|--|
| 80%   | 90%   | 100%   | 100%  | 100%   | 80%  | 57 %  | 57 %   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère</li> <li>- Permanence Damvillers</li> <li>- Référente justice (SPIP /STEMO..)</li> <li>- ARE</li> <li>- Illettrisme (Compétences clés, CRI , FLE...)</li> <li>- TH</li> <li>- Chantiers d'insertion Verdun</li> <li>- Suivi jeunes Verdun</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère</li> <li>- Permanences Spincourt/Boulogny Etain, Clermont , Fresnes</li> <li>- Chantier Fresnes Chantiers Clermont</li> <li>- Actions FIPJ</li> <li>- Aides financières</li> <li>- Epide</li> <li>- LMA</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère</li> <li>- Permanence Montmédy, Stenay et Les Islettes</li> <li>- Chantier Stenay</li> <li>- Chantiers Montmédy</li> <li>- Service civique</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillère</li> <li>- Suppléance ARE</li> <li>- Amie (Gens du voyage, sans papiers..)</li> <li>- Suivi jeunes Verdun</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistante administrative</li> <li>- Accueil</li> <li>- standard</li> <li>- Secrétariat</li> <li>- Saisie Civis</li> <li>- Courrier</li> <li>- Documentation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistante administrative</li> <li>- Co -traitance (convention Pôle Emploi)</li> <li>- Saisie 1ers accueils</li> <li>- Saisie Formation</li> <li>- Saisie DOIT/Citrix</li> <li>- <i>Remplacement accueil</i></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-- Assistante administrative</li> <li>- Secrétariat spécifique convention Emploi d'Avenir</li> <li>- accueil relation entreprises</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargée d'accueil</li> <li>- Standard</li> <li>- Secrétariat (convocations.. classement)</li> </ul> |
|   |   |  |   |  |  |   |  |

## ***Membres du Conseil d'Administration (Elus le 10/12/2014)***

### **Collège 1 : « Collège des Elus »**

- Monsieur LONGUET Gérard : Sénateur de la Meuse
- Monsieur Jean Louis DUMONT : Député
- Monsieur Jean-François THOMAS : Conseiller Régional
- Madame Claudine BECQ-VINCI : Conseillère Départemental
- Monsieur Denis CORDONNIER : Conseillère Départemental
- Monsieur Stéphan PERRIN : Conseillère Départemental
- Monsieur Samuel HAZARD : Conseillère Départemental
- Monsieur Roland JEHANIN : Conseillère Départemental
- Monsieur Alain PLUN : Conseillère Départemental
- Monsieur DURAND Dominique : Président de la Codecom du Centre Argonne
- Monsieur LAMORLETTE Jean-François : Président de la Codecom de Varennes/Montfaucon
- Monsieur Gilbert THEVENIN : Président de la Codecom de Damvillers
- Monsieur GUICHARD Daniel : Président de la Codecom de Stenay
- Monsieur JOYEUX Laurent : Président de la Codecom de Fresnes en Woëvre
- Monsieur DIDRY Julien Présidente de la Codecom de CHARNY
- Monsieur Serge NAHANT : Président de la Codecom de la Voix Sacrée
- Monsieur Jean PICART : Président de la Codecom du Pays d'Étain
- Monsieur Jean-Marie MISSLER : Président de la Codecom de Spincourt
- Monsieur Claude LEONARD : Président de la Codecom de Montmédy
- Monsieur Philippe COLAUTTI représentant mandaté de la Mairie de Verdun
- Madame KINTZINGER Myriam : Maire de Boulogny

### **Collège 2 : « Collège des administrations et organisme public ».**

- Monsieur LUQUET Xavier : Sous-préfet de la Meuse
- Madame DERRIAZ Annie : DSDEN de la Meuse
- Monsieur LECERF Jean-Louis : Directeur de la DIRECCTE Meuse
- Monsieur DLÉVAQUE Laurent : DDCSPP de la MEUSE
- Monsieur CORBIN François : Directeur de Pôle Emploi Verdun
- Monsieur SOMMACAL Alain : Directeur Territoriale de la PJJ
- Monsieur BERGER Joël : Directeur Général des Services du Conseil Régional de Lorraine
- Monsieur HAROTTE Laurent : Direction de l'insertion du Conseil Départemental

### **Collège 3 : « Le Collège des partenaires économiques et sociaux ».**

- Madame PROT Christine représentante de Monsieur HAZARD pour le CCAS de Verdun
- Monsieur DENAYER Renaud : Secrétaire Général du syndicat FO.
- Madame SARAIVA Rosa : Présidente de l'UPA Meuse

#### **Collège 4 : « Le collège des Organisation ou Association et des personnes qualifiées ouvrant sur les problèmes d'insertion sociales des jeunes ».**

- Monsieur BOISSIERE Robert : Président de l'ASCI d'Etain
- Madame HARMANT Marjory : représentante de monsieur Jean-François THOMAS Président de la Fédération des Centre Sociaux de la Meuse
- Monsieur MARQUET François : Conseiller en Formation Continue au GRETA Metz-Nancy
- Monsieur LECOEUR Stéphane : Directeur de l'AMP

#### **Le Bureau de la Mission Locale du Nord Meusien élu le 10/12/2014**

- Président : Monsieur COLAUTTI Philippe
- Vice-présidente : Madame MUNERELLE Régine
- Trésorier : Monsieur MARQUET François
- Secrétaire : Monsieur CORBIN François
- Trésorier adjoint : Monsieur THOMAS Jean-François
- Secrétaire adjoint : Madame SARAIVA Rosa

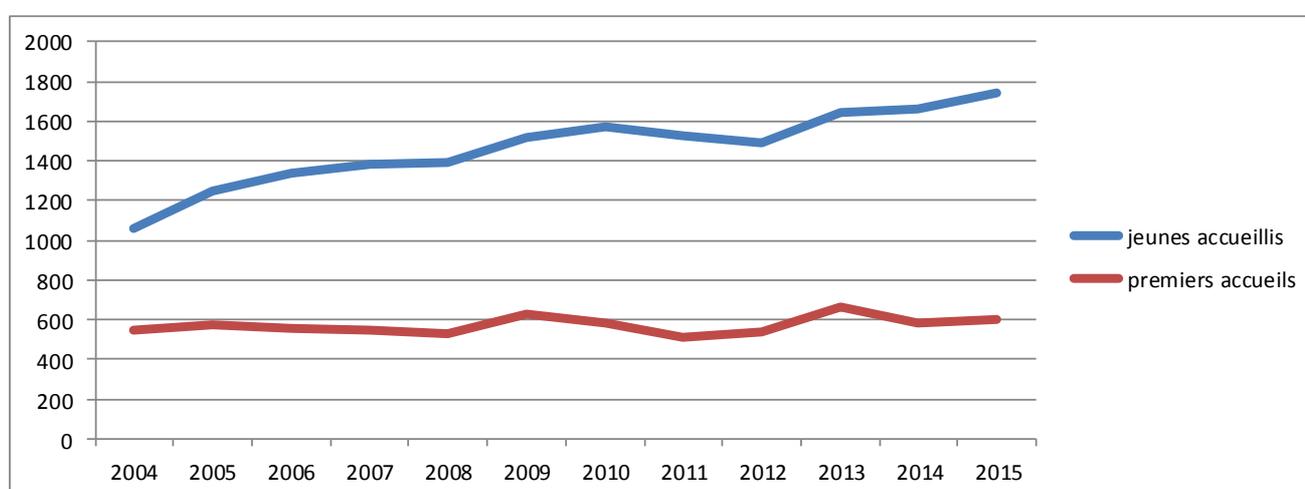
#### **Autres membres constitutifs :**

- Monsieur MERIGNARGUES Daniel
- Monsieur LECERF Jean-Louis
- Monsieur PITZ André-Victor Maire
- Monsieur PERRIN Stéphane
- Monsieur HAZARD Samuel

## *Activité Générale*

## Le public accueilli à la Mission Locale en 2015

|                                | 2015 | 2014 | 2013 | 2012  | 2011  | 2010  | 2009 | 2008  | 2007  | 2006  | 2005  | 2004  |
|--------------------------------|------|------|------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Nombre de jeunes accueillis    | 1740 | 1658 | 1643 | 1494  | 1523  | 1568  | 1513 | 1 392 | 1 384 | 1 339 | 1 247 | 1 056 |
| Dont 1 <sup>ers</sup> accueils | 602  | 579  | 666  | 540   | 514   | 583   | 628  | 527   | 544   | 558   | 576   | 548   |
| Dont jeunes déjà en contact    | 1138 | 1079 | 977  | 954   | 1009  | 985   | 885  | 865   | 840   | 781   | 671   | 508   |
| % année précédente             | +5 % | +1%  | +10% | - 2 % | -2,9% | +3,6% | + 8% | +3%   | +7,5% | +18%  | +10%  | =     |



**1740 jeunes suivis** (+ 5%) dont 52% H et 48% F

**602 nouveaux** (+ 4%) dont 52% H et 48% F

En 2015, ce sont 1740 jeunes qui ont été en contact avec la Mission Locale, pour 602 nouveaux accueils. Le nombre de jeunes qui ont poussé la porte de la Mission Locale pour la première fois en 2015 est reparti à la hausse (+4%) après une année de baisse en 2014 (-14%).

Ce surcroît d'activité peut avoir plusieurs explications conjoncturelles mais il est important de noter qu'une nouvelle organisation a été mise en place afin de mieux gérer le flux des demandes du public afin de diminuer les délais d'attente de rendez-vous et le développement d'actions collectives. Ceci nous a ainsi permis de recevoir plus de jeunes malgré une perte momentanée de temps-conseillers (départ en formation, Congé maternité et Congé Individuel de Formation).

**L'augmentation du nombre de jeunes suivis  
au sein de la Mission Locale + 5 % en une année**

## Répartition des jeunes accueillis par intercommunalités

| EPCI   | Jeunes en contact | Jeunes en contact | Jeunes en 1er Accueil | Jeunes en 1er Accueil |
|--|-------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|
| CC Meuse-Voie Sacrée                           | 58                | 3,3%              | 20                    | 3,3%                  |
| CC de Charny sur Meuse                         | 121               | 7,0%              | 46                    | 7,6%                  |
| CC de Montfaucon - Varennes en Argonne         | 41                | 2,4%              | 14                    | 2,3%                  |
| CC de Verdun                                   | 645               | 37,1%             | 205                   | 34,1%                 |
| CC de la Région de Damvillers                  | 45                | 2,6%              | 25                    | 4,2%                  |
| CC du Canton de Fresnes en Woëvre              | 78                | 4,5%              | 22                    | 3,7%                  |
| CC du Centre Argonne                           | 88                | 5,1%              | 38                    | 6,3%                  |
| CC du Pays d'Etain                             | 153               | 8,8%              | 39                    | 6,5%                  |
| CC du Pays de Montmédy                         | 87                | 5,0%              | 43                    | 7,1%                  |
| CC du Pays de Spincourt                        | 59                | 3,4%              | 22                    | 3,7%                  |
| CC du Pays de Stenay                           | 121               | 7,0%              | 49                    | 8,1%                  |
| CC du Val Dunois                               | 66                | 3,8%              | 26                    | 4,3%                  |
| CC du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue | 93                | 5,3%              | 28                    | 4,7%                  |
| CCP hors territoire (suite déménagement)       | 82                | 5%                | 25                    | 4%                    |
| <b>Total général</b>                           | <b>1740</b>       | <b>100,0%</b>     | <b>602</b>            | <b>100,0%</b>         |

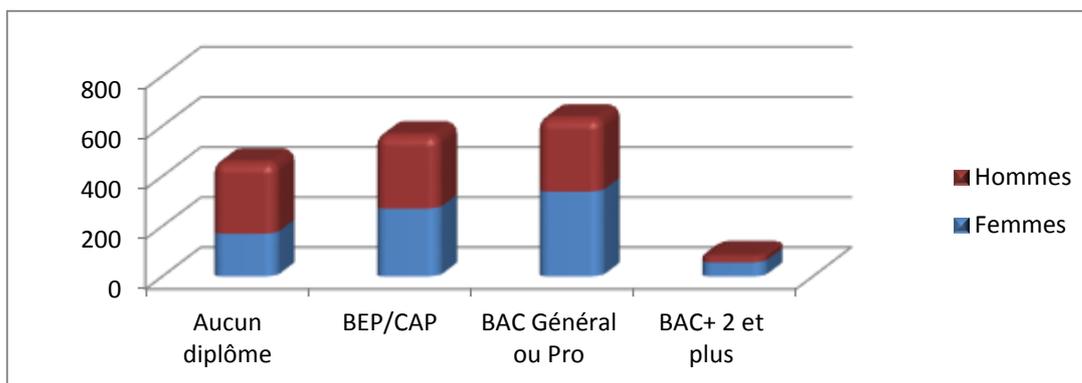
| Type Quartier                  | Nb de jeunes | %    |
|--------------------------------|--------------|------|
| Quartier Politique de la Ville | <b>169</b>   | 10%  |
| Non prioritaire                | <b>1571</b>  | 90%  |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>1740</b>  | 100% |

Augmentation de 3 % du public issu des Quartier Politique de la Ville

Les jeunes accueillis par la Mission Locale sont issus de tout le territoire. Notre présence sur 10 lieux<sup>3</sup> différents facilite la sollicitation du public.

<sup>3</sup> 9 lieux de permanence délocalisée et le siège de Verdun

## Diplômes obtenus par les jeunes suivis



| Diplôme                 | Aucun Diplôme | BEP, CAP, Autre niv. V | Bac géné. techno. ou prof. | Dipl. Bac +2 et plus | TOTAL |
|-------------------------|---------------|------------------------|----------------------------|----------------------|-------|
| <b>Femme</b>            | 171           | 271                    | 339                        | 56                   | 837   |
| <b>Homme</b>            | 286           | 295                    | 294                        | 28                   | 903   |
| <b>TOTAL</b>            | 457           | 566                    | 633                        | 84                   | 1740  |
| <b>%</b>                | 26.3%         | 32.5%                  | <b>36.4 %</b>              | 4.8%                 | 100%  |
| <i>dont 1er accueil</i> | 167           | 152                    | 237                        | 46                   | 602   |
| <b>%</b>                | 27.7%         | 25.2%                  | <b>39,4%</b>               | 7.6%                 | 100%  |

**26,3 % des jeunes en suivi n'ont aucun diplôme** (45% en 2014)

32,5, % ont un diplôme de niveau V (28% en 2014)

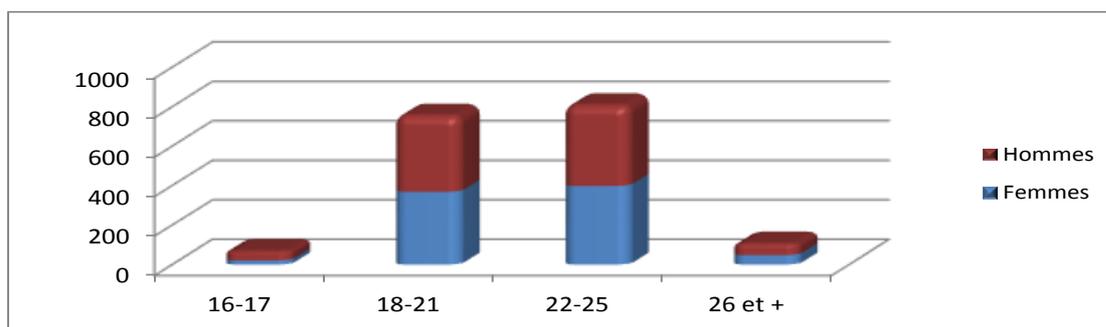
**36,4 % ont un diplôme de niveau IV** (22% 2013)

Ces jeunes sont donc majoritairement de niveaux V et infra V (59%), ils restent donc le public cible de la Mission Locale. Toutefois, une tendance forte s'installe : **le public de Niv. IV (et +) est en très forte augmentation et ceci d'autant plus pour les nouveaux entrants (+13 points entre 2014 et 2015).**

La montée en niveau de qualification a toujours été une évolution constatée depuis plusieurs années mais le changement est fort sur cette année. Ceci peut avoir deux explications majeures. Tout d'abord les difficultés d'insertion concernent de plus en plus le public qualifié dont les bacheliers. De plus, le dispositif « Emploi d'Avenir » a été plus facilement accessible au public qualifié qui s'est de fait plus tourné vers la Mission Locale (Cf. chiffre des 1<sup>er</sup> accueil).

Il est à noter également que le nombre de jeune possédant un niveau V a lui aussi augmenté de façon importante (+4.5 points) notamment via les entrées en formations qualifiantes depuis deux ans qui ont permis d'obtenir une première qualification.

## Age moyen des jeunes accueillis



| Age          | 16-17     | 18-21      | 22-25      | 26 et plus* | TOTAL       |
|--------------|-----------|------------|------------|-------------|-------------|
| Femme        | 21        | 369        | 399        | 48          | 831         |
| Homme        | 48        | 387        | 409        | 59          | 903         |
| <b>TOTAL</b> | <b>69</b> | <b>756</b> | <b>808</b> | <b>107</b>  | <b>1740</b> |
| %            | 4%        | 43.4%      | 46.4%      | 6.1%        | 100%        |

\*Les plus de 26 ans sont les jeunes en suivi qui ont atteint la limite d'âge au cours de l'année

Les 18 à 21 ans représentent 43% des jeunes suivis et ceux de 22 à 25 ans 46%. Cette année la tranche 22-25 est devenue la plus importante.

La population des jeunes suivis voit son âge moyen augmenter, montrant ainsi les difficultés grandissantes de sorties positives chez les jeunes. La part des plus de 26 ans a également augmenté notamment dans le cadre de l'accompagnement dans l'emploi durant les « Emploi Avenir ». En effet, ce n'est qu'à l'issue de la durée d'accompagnement et du contrat que le relais est confié à Pôle Emploi.

## La situation familiale des jeunes suivis en 2015

### Nombre d'enfants

| Nombre enfants | Jeunes en contact |
|----------------|-------------------|
| 0              | 1573              |
| 1              | 134               |
| 2              | 26                |
| 3              | 6                 |
| 4              | 0                 |
| 5              | 1                 |
| Total général  | 1740              |

92% des jeunes suivis à la Mission Locale se déclarent célibataires. 8% sont en couple (contre 6% en 2014).

**10% des jeunes en suivi ont des enfants**, (8% en ont 1). Cette population est représentative du public Bénéficiaire RSA.

**6,2 % du public est bénéficiaire du RSA.**

## Lieu de vie des jeunes suivis en 2015

| Type hébergement     | Sexe | Jeunes en contact | %             |
|----------------------|------|-------------------|---------------|
| CHRS                 | F    | 8                 | 0,5%          |
|                      | H    | 15                | 0,9%          |
| autre                | F    | 5                 | 0,3%          |
|                      | H    | 26                | 1,5%          |
| autres foyers        | F    | 1                 | 0,1%          |
|                      | H    | 9                 | 0,5%          |
| foyer FJT            | F    | 1                 | 0,1%          |
|                      | H    | 11                | 0,6%          |
| hébergement nomade   | F    | 12                | 0,7%          |
|                      | H    | 8                 | 0,5%          |
| hébergé par amis     | F    | 21                | 1,2%          |
|                      | H    | 30                | 1,7%          |
| hébergé par famille  | F    | 152               | 8,7%          |
|                      | H    | 200               | 11,5%         |
| hébergé par parents  | F    | 340               | 19,5%         |
|                      | H    | 424               | 24,4%         |
| logement autonome    | F    | 296               | 17,0%         |
|                      | H    | 176               | 10,1%         |
| sans hébergement     | F    | 1                 | 0,1%          |
|                      | H    | 4                 | 0,2%          |
| <b>Total général</b> |      | <b>1740</b>       | <b>100,0%</b> |

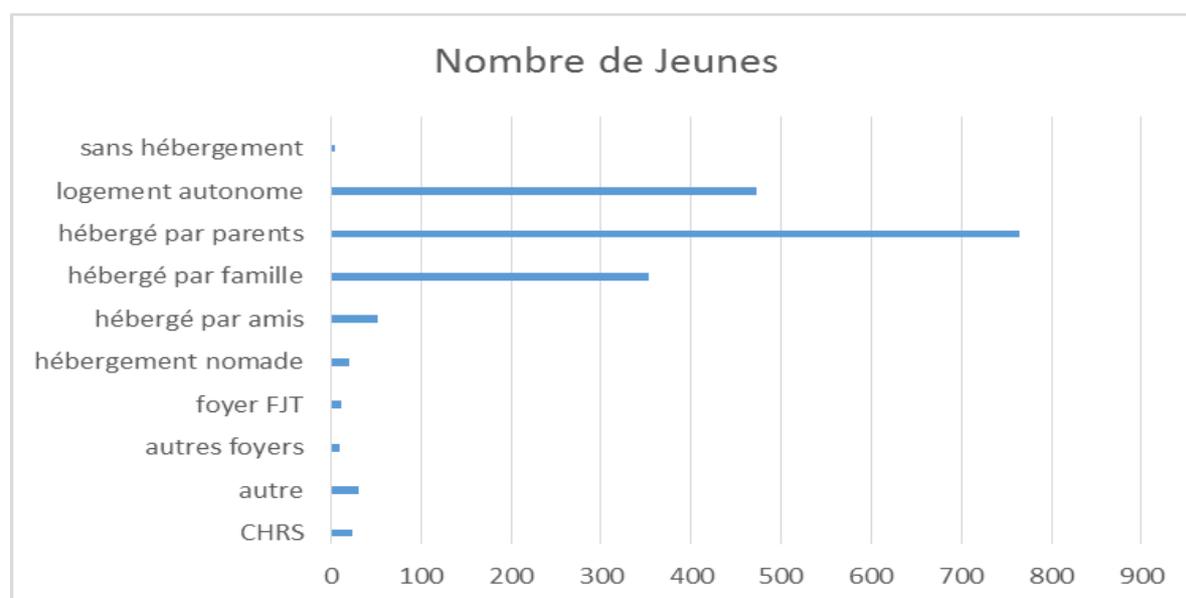
**Augmentation de la part de jeunes en logement précaire** (hébergement nomade et foyer en forte augmentation)

**64 %** des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille (contre 67 % en 2014 et **72%** en 2013)

**27%** vivent en logement autonome. (Contre 23% l'an dernier)

Les femmes vivent beaucoup plus en logement autonome que les hommes

**La précarité des jeunes** de notre territoire **semble s'accroître** (coupure familiale, absence de revenus,...) ; aussi le dispositif « Garantie Jeunes » sera sans aucun doute un outil important pour prendre en compte cette nouvelle tendance



## Moyen principal de locomotion utilisé

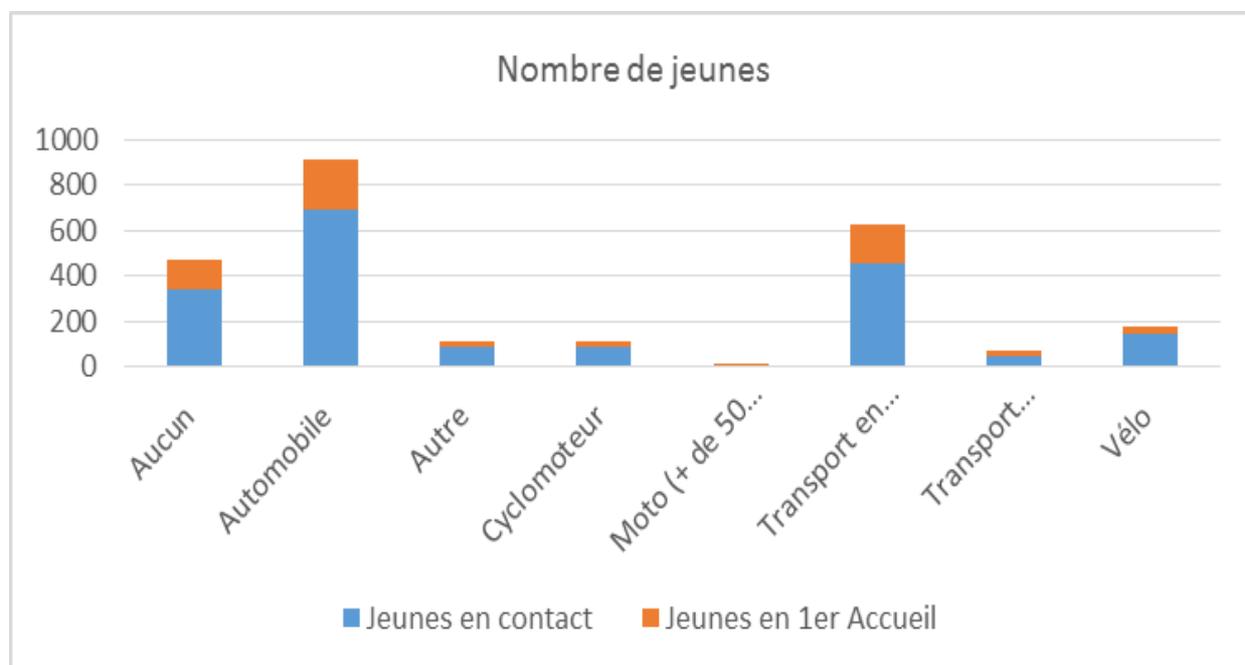
| Moyen de locomotion | Jeunes en contact | %      | Jeunes en 1er Accueil | %      |
|---------------------|-------------------|--------|-----------------------|--------|
| Aucun               | 344               | 19,8%  | 128                   | 21,3%  |
| Automobile          | 695               | 39,9%  | 222                   | 36,9%  |
| Autre               | 86                | 4,9%   | 29                    | 4,8%   |
| Cyclomoteur         | 87                | 5,0%   | 22                    | 3,7%   |
| Moto (+ de 50 cm3)  | 3                 | 0,2%   | 1                     | 0,2%   |
| Non communiqué      | 5                 | 0,2%   | 0                     | 0,0%   |
| Transport en commun | 456               | 26,2%  | 172                   | 28,6%  |
| Transport scolaire  | 42                | 2,4%   | 30                    | 5,0%   |
| Vélo                | 146               | 8,4%   | 30                    | 5,0%   |
| Total général       | 1740              | 100,0% | 602                   | 100,0% |

En ce qui concerne les moyens de locomotion utilisés par les jeunes suivis en 2015, il apparaît que

- 40 % utilisent la voiture
- 26 % les transports en commun.
- 20 % d'entre eux nous déclarent ne posséder aucun moyen de locomotion et se déplacent principalement à pied.

**Seulement 50 % de la population suivie est réellement mobile techniquement (contre 59% en 2014).**

Les autres jeunes sont dépendants de l'efficacité du réseau de transport en commun.



## Mobilité Psychologique

### Une Mobilité psychologique qui reste faible

- **9 % des jeunes seulement reconnaissent ne pas avoir de problème de mobilité**
- ce qui explique que **52 % des jeunes veulent trouver absolument un emploi dans leur ville ou village**

Au total, ce sont donc 83% des jeunes en suivi qui ne souhaitent pas dépasser les limites du département pour leur vie professionnelle.

| Rayon de mobilité        | Total |
|--------------------------|-------|
| Non précisé              | 2%    |
| Aucun                    | 9%    |
| Canton                   | 16%   |
| Département              | 14%   |
| Départements limitrophes | 4%    |
| France                   | 2%    |
| Pays frontaliers         | 1%    |
| Quartier, arrondissement | 1%    |
| Région                   | 0%    |
| Union Européenne         | 0%    |
| Ville                    | 52%   |

### L'obtention du permis de conduire reste une réponse importante au besoin de mobilité.

Les freins à la mobilité sont devenus majeurs dans les problématiques d'insertion des jeunes du Nord meusien. L'offre de transport en commun se réduit et devient difficilement accessible. En effet les lignes réduites et les horaires rendent cet outil de mobilité peu performant pour les jeunes résidant hors de l'Agglomération. Ceci malgré l'appui des aides financières apporté par le Conseil Départemental qui restent indispensables.

Aujourd'hui, certains jeunes ne peuvent plus engager de démarches d'accompagnement hors de leur territoire rural et n'ont plus accès à l'offre de formation.

Il devient extrêmement difficile de travailler sur la mobilité psychologique lorsque la réponse technique ne peut que difficilement être mise en place.

Les acteurs de l'emploi et de la formation seront saisis en 2016 sur la possibilité de développer l'accès à des financements au permis de conduire. En effet, cela semble devenir la première réponse efficace pour lever le frein à la mobilité.

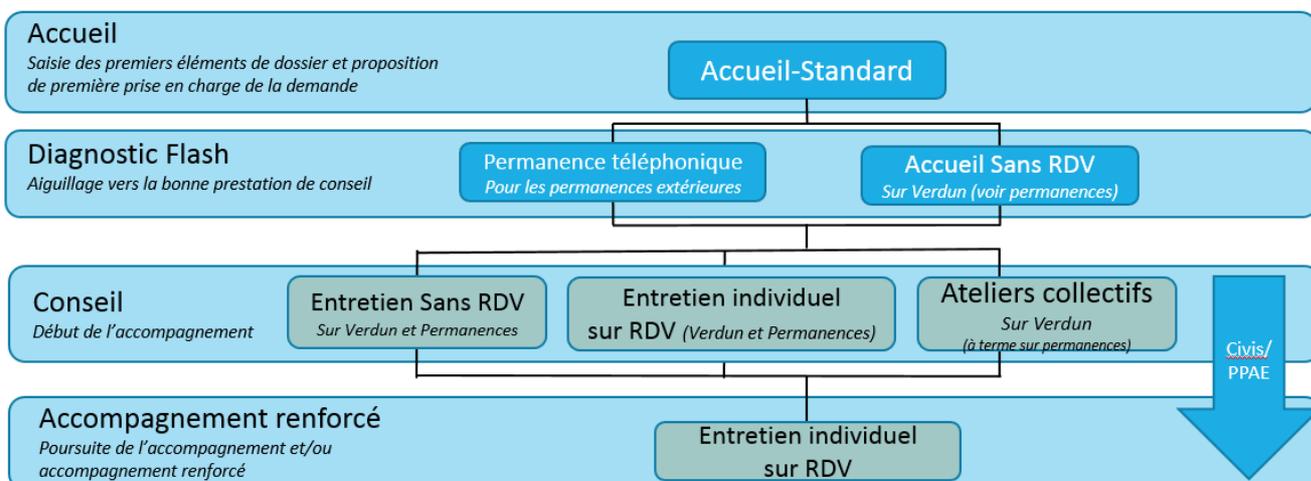
## L'accompagnement des jeunes en suivi

### Une nouvelle Organisation

#### La nouvelle offre de service de la Mission Locale depuis septembre 2015

Depuis septembre 2015 la Mission Locale a connu une importante réorganisation du processus d'accueil et d'accompagnement. Ce nouveau mode d'accueil donne une place beaucoup importante à l'outil d'animation collective. Il s'agit de faciliter le travail sur les représentations en s'appuyant sur la dynamique de groupe par une approche pédagogique complémentaire à l'entretien bilatéral. C'est pour cette raison qu'une demande de subvention « DOIT » beaucoup plus ambitieuse a été déposée au Conseil Régional de Lorraine afin de nous accompagner dans cette démarche. Cette demande a été acceptée et nous permettra de développer plus de session de construction de projet professionnel en 2016.

De plus, nous avons aujourd'hui pu offrir à notre public des modalités de prise en charge immédiates de leur demande. Ceci par la mise en place de temps d'accueil sans RDV et de permanences téléphoniques.



Nouveau schéma organisationnel d'accueil et d'accompagnement depuis sept 2015

#### Accueil Sans Rendez-vous et permanence téléphonique

Chaque après-midi une conseillère effectue une permanence sur le site de Verdun.

L'objectif est d'être disponible pour recevoir sans rendez-vous les demandes des jeunes. Les jeunes de l'agglomération verdunois peuvent ainsi être reçus physiquement et sans rendez-vous. Quant aux jeunes des autres territoires, ils peuvent avoir un contact téléphonique avec la conseillère afin d'avoir une première réponse et bénéficier d'un diagnostic de leur besoin et une première proposition (en rapport avec notre nouvelle offre de services).

Ce nouvel outil que constitue la permanence « Sans RDV » nous permet de répondre sans délais aux demandes des jeunes. Depuis septembre 2015 nous avons de nombreux retours positifs des jeunes accueillis qui se sentent tout de suite pris en charge.

### *Les ateliers de recherche d'emploi*

Ils se déroulent une fois par semaine sur Verdun et sont à entrées et sorties permanentes. Ponctuellement ils peuvent se dérouler sur les permanences extérieures (sur la majorité du territoire).

Ils permettent aux jeunes de travailler les techniques de recherche d'emploi sur les thèmes les plus appropriés à leurs besoins immédiats (CV, lettre de motivation, préparation d'entretien d'embauche...) et de chercher de l'emploi de façon concrète (consultation des offres, utilisation de dictionnaires d'entreprises, démarches actives auprès des entreprises,...).



Atelier à Fresnes en octobre 2015

Ces actions sont co-animées avec les conseillers techniques de la ML et les parrains de la Mission Locale.

**Ces ateliers sont également programmés sur les territoires après recensement de besoins.**

### *Les ateliers de préparation aux entretiens :*

Dans le cadre des accompagnements renforcés réalisés par les Conseillers de la Mission Locale, il est fondamental de préparer les jeunes à des situations d'évaluation: des informations sur l'entretien d'embauche sont données aux jeunes lors des ateliers de recherche d'emploi ou en entretien individuel. Les parrains sont aussi sollicités sur ce champ.



Cependant, pour une partie des jeunes accompagnés, l'information ne suffit pas et il est nécessaire de travailler avec eux de façon plus approfondie.

Nous mettons donc en place des ateliers spécifiques lors d'opérations de recrutement pour des contrats de professionnalisation dans le commerce, mais aussi pour des informations collectives concernant le recrutement de certaines actions de formation, notamment en Hôtellerie-restauration et santé. En effet, nos publics sont « en concurrence » avec les publics adultes et se trouvent parfois en difficultés pour défendre leur candidature lors des entretiens de motivation. Cela est d'autant plus vrai que la situation de l'emploi se dégrade.

## Autres actions :

Les financements FIPJ<sup>4</sup> qui nous ont été accordé de nouveau en 2015, nous ont permis de mettre en place quelques actions spécifiques animées par des partenaires extérieurs.

### Atelier de passage d'habilitation électrique HOB0

L'habilitation électrique de base est de plus en plus nécessaire dans de nombreux emplois. Pour cela nous avons financé 30 habilitations à des jeunes suivis mission locale qui en avaient besoin dans le cadre de leur recherche d'emploi et en fonction du projet professionnel validé par le conseiller. Ainsi ces jeunes ont pu étoffer leur CV pour l'accès à un premier emploi grâce à cette habilitation, notamment en s'appuyant sur notre partenariat avec l'Agence Adecco et la Maison de l'Emploi (dans le cadre des clauses sociales).

### Atelier mobilité délocalisé



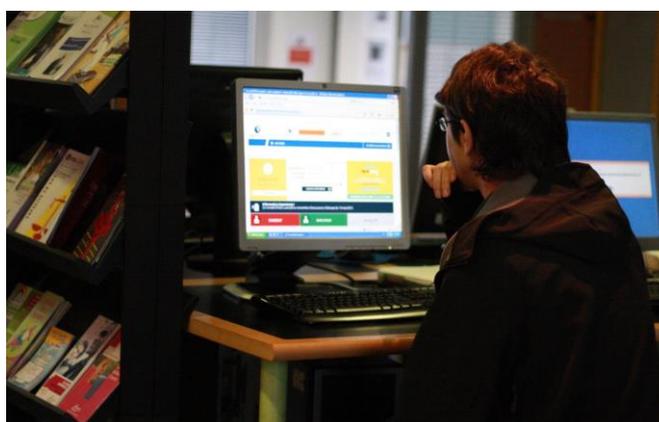
Les jeunes suivis sur les permanences de l'extrême Nord du territoire ont de plus en plus de mal à se déplacer. Au-delà des problèmes de mobilité géographique c'est aussi un problème de mobilité psychologique qui est décelé. A cette fin, nous avons monté un projet sous forme de « rallye » où les jeunes doivent aller au-

devant des institutions d'insertion et de formation du territoire en utilisant les différents modes de transports existants. (Marche, vélo, bus, ...) Ce sont eux aussi qui ont préparé grâce à des recherches Internet, des plans ... leur parcours afin de n'oublier aucun point de visite.

### Mise à disposition des offres d'emploi

Les offres d'emploi sont mises à disposition des jeunes à l'accueil de la Mission Locale et au cours des ateliers de recherche d'emploi.

En ce qui concerne les parcours de formation, les classeurs du CIDJ sont régulièrement mis à jour et à disposition en consultation libre pour



<sup>4</sup> Fonds d'Etat dédiés aux jeunes dans le cadre du dispositif d'accompagnement renforcé « CIVIS »

tout notre public. Enfin, 4 postes informatiques sont aussi en utilisation libre pour le public afin de pouvoir consulter les sites « emploi-formation » prédéfinis par avance sur les postes. Ces postes viennent d'être remplacés afin de maintenir leur efficacité. Ce renouvellement du parc informatique a été possible par le soutien de la fondation Mécénat de la Caisse d'Épargne de Lorraine.



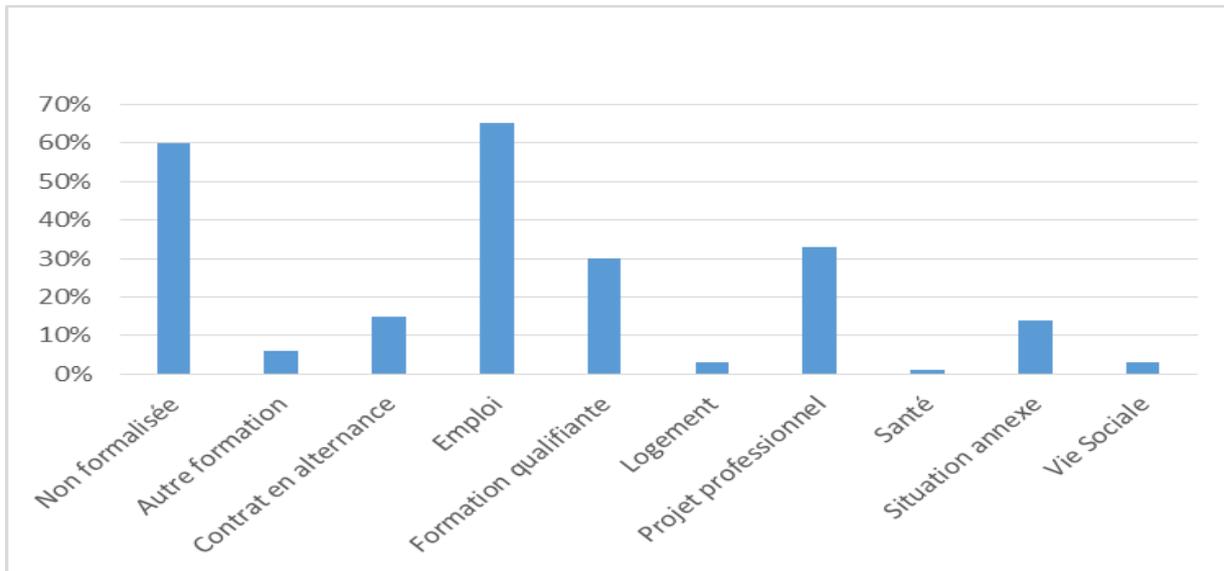
### Visite d'entreprises

Afin de faciliter le travail sur les représentations métiers mais également pour appréhender le monde de l'entreprise (codes et réglementation), nous avons mis en place 3 visites entreprises/chantiers sur l'année 2015 :

- COLAS : avril 2015
- EUROVIA : octobre 2015
- BRAQUIER : décembre 2015



## Demandes principales des nouveaux accueils



### L'obtention d'un emploi en première ligne

| Demande du jeune      |     |
|-----------------------|-----|
| Non formalisée        | 60% |
| Autre formation       | 6%  |
| Contrat en alternance | 15% |
| Emploi                | 65% |
| Formation qualifiante | 30% |
| Logement              | 3%  |
| Projet professionnel  | 33% |
| Santé                 | 1%  |
| Situation annexe      | 14% |
| Vie Sociale           | 3%  |

Au cours de l'année 2015, **65 % des demandes étaient axées sur l'emploi** contre 50,8% l'an dernier.

On voit donc la prépondérance de la demande d'emploi chez les jeunes au détriment de l'approche globale (santé, logement,...) dévolue initialement aux Missions Locales. Ce constat était déjà apparu en 2014, c'est pourquoi un travail partenarial a été engagé auprès des Centres sociaux culturels de Verdun et des Maisons de Solidarité et que nous nous sommes impliqués dans le cadre de la politique de la Ville. En 2016 une convention devrait être signée auprès de la CARSAT pour aller plus avant dans la qualité de l'accompagnement sur la santé.

**La construction d'un projet professionnel est aussi un volet important.** (33%). De nombreux jeunes poussent la porte en ne sachant pas ce qu'ils veulent faire de leur vie professionnelle. La Mission Locale est toujours perçue comme un lieu privilégié pour l'orientation professionnelle. C'est pourquoi 2016 sera l'année du renforcement du dispositif « DOIT atelier d'orientation » avec le soutien du Conseil Régional.

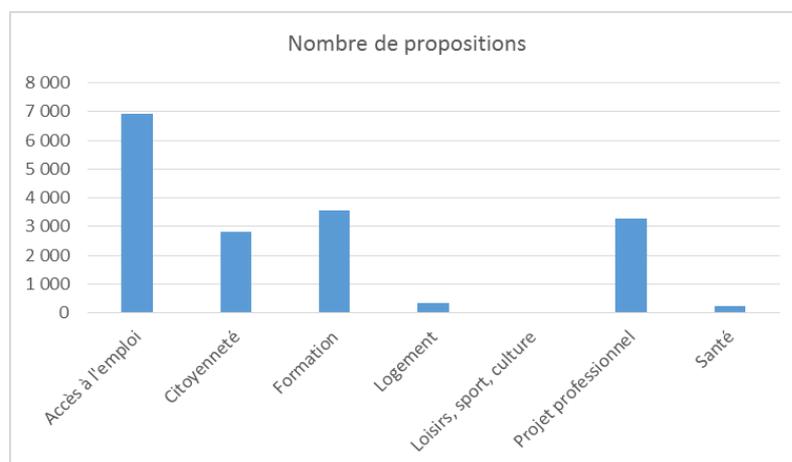
Chaque jeune, lorsqu'il pousse la porte de la Mission Locale vient avec une ou plusieurs demandes particulières d'aides. Cela explique que le % de demandes soit supérieur à 100.

les, les conseillers ont une démarche d'explicitation des demandes puis de conseil via l'identification des réels besoins qui fait la plus-value du travail de conseil. Ainsi, les jeunes viennent souvent à la Mission Locale pour une demande d'emploi mais les besoins identifiés sont souvent plus importants voir différents. Ce principe d'accompagnement est au cœur de l'approche globale de la Mission Locale.

## Les propositions des conseillers face aux demandes en 2015

| Thème                   | Nb propositions | %             |
|-------------------------|-----------------|---------------|
| Accès à l'emploi        | 6 918           | 40,4%         |
| Formation               | 3 552           | 20,7%         |
| Projet professionnel    | 3 283           | 19,2%         |
| Logement                | 332             | 1,9%          |
| Santé                   | 236             | 1,4%          |
| Citoyenneté*            | 2 818           | 16,4%         |
| Loisirs, sport, culture | 3               | 0,0%          |
| <b>Total général</b>    | <b>17 142</b>   | <b>100,0%</b> |

\*accès aux droits, aides financières,...



**40 % des propositions** sont dans le domaine de l'accès direct à l'emploi, **21 %** dans le domaine formation et **19 %** dans la construction d'un projet professionnel.

Ce ne sont pas moins de **17 142 propositions** qui ont été faites aux jeunes durant l'année 2015 (soit une moyenne de 9 propositions par jeune).

### Les modalités d'accompagnement

|                             | 2014  | 2015  |
|-----------------------------|-------|-------|
| Atelier                     | 702   | 1036  |
| E-mail                      | 53    | 705   |
| Entretien individuel        | 5 450 | 5613  |
| Entretien par un partenaire | 356   | 256   |
| Information collective      | 377   | 493   |
| Lettre                      | 135   | 252   |
| Médiation                   | 6     | 7     |
| SMS                         | 26    | 365   |
| Téléphone                   | 600   | 852   |
| Visite                      | 83    | 411   |
| Somme :                     | 7 788 | 9 990 |

**9990 contacts** (contre 7 788 en 2014) ont été réalisés au cours de l'année. Sur l'ensemble de ces contacts, Ce nombre est en forte augmentation.

**1036 accueils en atelier.** L'utilisation d'actions collectives a été au cœur de notre organisation. Afin de s'appuyer sur la dynamique de groupe et mieux gérer le flux des demandes.

**5613 entretiens individuels** ont été effectués ce qui représente une moyenne de **748 entretiens individuels par équivalent temps plein conseiller** sur l'année.

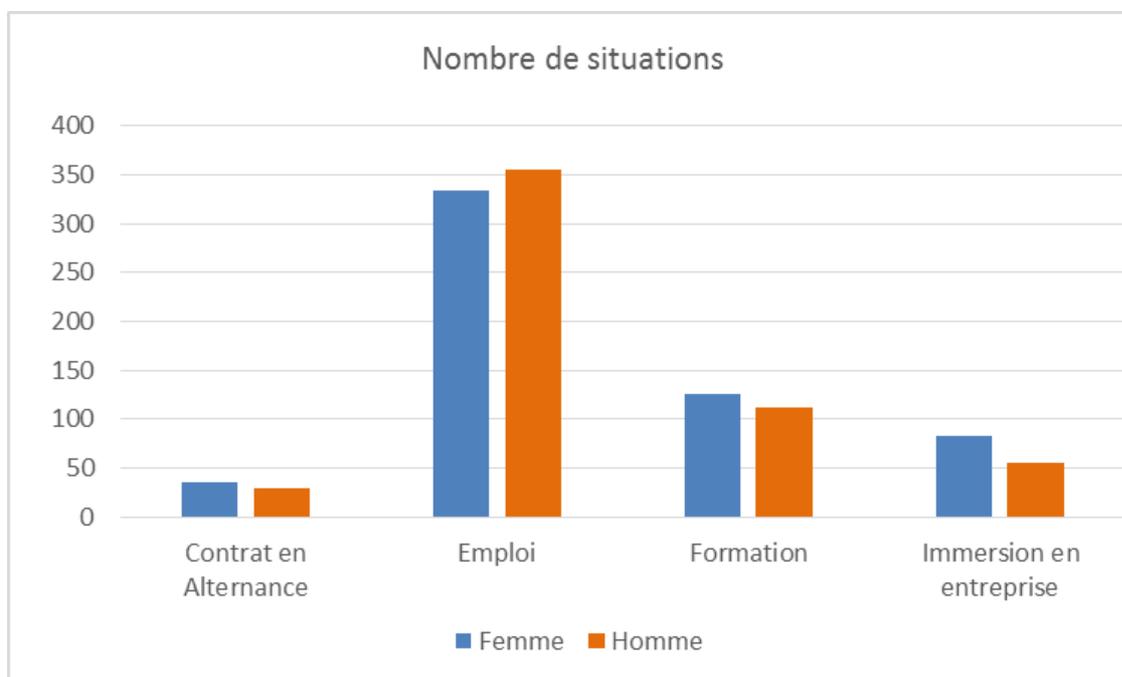
Forte augmentation du recours aux outils de suivi et de relance, dans une logique d'efficacité de la prescription (SMS, Téléphone, courrier,...)

A noter que la charge administrative des conseillers s'est accrue : 4 314 actes de saisie - dossier sur l'année.

Ces changements ont nécessité une forte implication de toute l'équipe et une adaptation au nouveau logiciel de base de données « I-MILO » imposé par l'Etat.

### Les situations emploi-formation

Situations de type emploi, alternance, formation, immersion en entreprises démarrées par un jeune au cours de l'année 2015.



*Un jeune peut avoir eu plusieurs situations au cours de l'année.*

|       | Contrat en Alternance | Emploi     | Formation   | Immersion en entreprise | TOTAL        |
|-------|-----------------------|------------|-------------|-------------------------|--------------|
| Femme | 35                    | 334        | 126         | 83                      | <b>704</b>   |
| Homme | 30                    | 355        | 112         | 55                      | <b>683</b>   |
| TOTAL | <b>65</b>             | <b>689</b> | <b>238</b>  | <b>138</b>              | <b>1 387</b> |
| %     | 6 %                   | <b>61%</b> | <b>21 %</b> | 12 %                    | 100 %        |

### 1 130 jeunes ont connu une situation emploi-formation.

- 61 % étaient des emplois,
- 21 % des entrées en formation,
- 6 % des formations en alternance (contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage),
- 12 % ont concerné des immersions professionnelles avant emploi ou pour validation d'un projet professionnel.

## Le détail des mesures effectuées durant l'année

Concernant les 61 % de situations de mise en emploi, il convient de constater que nous restons dans une certaine précarité d'emploi pour ces jeunes car, sur l'ensemble des mesures emploi signées, 15,6 % seulement concernaient des CDI (toutefois nous pouvons noter que ce taux de CDI était de 10 % en 2014 et de 9% en 2013).

| Famille ROME   | Contrat en Alternance | Emploi        | Formation          | Immersion en entreprise | Scolarité     | Répartition situations |
|--|-----------------------|---------------|--------------------|-------------------------|---------------|------------------------|
| AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX | 3,8%                  | 9,6%          | 2,7%               | 1,9%                    |               | 6,1%                   |
| ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART  |                       | 1,0%          |                    |                         |               | 0,5%                   |
| COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION                                     | 37,7%                 | 10,6%         | 6,1%               | 22,6%                   |               | 12,3%                  |
| COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMÉDIA   |                       | 0,6%          | 0,3%               | 1,3%                    |               | 0,6%                   |
| CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS                                  | 3,8%                  | 8,6%          | 9,8%               | 1,9%                    |               | 7,6%                   |
| FAMILLE NON DEFINIE  |                       | 0,4%          | 41,1% <sup>5</sup> |                         | 14,3%         | 12,1%                  |
| HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION                  | 9,4%                  | 13,1%         | 7,4%               | 12,3%                   |               | 11,0%                  |
| INDUSTRIE  | 1,9%                  | 7,1%          | 3,4%               | 1,3%                    |               | 4,8%                   |
| INSTALLATION ET MAINTENANCE  | 1,9%                  | 4,0%          | 3,4%               | 2,6%                    |               | 3,5%                   |
| SANTÉ  |                       | 1,9%          | 0,7%               | 1,3%                    |               | 1,3%                   |
| SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ                                |                       | 13,1%         | 10,1%              | 20,6%                   | 28,6%         | 12,9%                  |
| SPECTACLE  |                       | 0,2%          |                    |                         |               | 0,1%                   |
| SUPPORT A L'ENTREPRISE   |                       | 5,2%          | 3,0%               | 0,6%                    |               | 3,6%                   |
| TRANSPORT ET LOGISTIQUE  |                       | 6,5%          | 1,3%               | 2,6%                    |               | 4,0%                   |
| Non renseigné  | 41,5%                 | 18,2%         | 10,8%              | 31,0%                   | 57,1%         | 19,7%                  |
| <b>Total général</b>   | <b>100,0%</b>         | <b>100,0%</b> | <b>100,0%</b>      | <b>100,0%</b>           | <b>100,0%</b> | <b>100,0%</b>          |

Cette année encore, on voit que les services à la personne, l'hôtellerie restauration et le commerce sont les secteurs d'activité qui regroupent le plus de situation emploi-formation.

<sup>5</sup> « Famille non définie » : concerne les formations et retour en scolarité sans projet professionnel définis (Préqualification, formation construction de projet,...). Ces outils formation sont souvent spécifiques au public jeune.

## La formation

### *L'Outil Formation, outil majeur de notre action*

#### *Démarche de la Mission Locale en 2015*

#### **Les caractéristiques de l'offre de formation régionale et locale :**

Les actions de formation programmées sur notre bassin d'emploi sont principalement financées par le Conseil Régional de Lorraine.

Cette programmation est complétée par des formations financées par Pôle Emploi. Les remontées de besoins de formation se font de façon concertée avec le Conseil Régional, Pôle Emploi Verdun ainsi qu'avec les partenaires du Sud Meusien lors des « Comité de Coordination Territorial Emploi Formation Professionnelle de la Meuse » et « Service Public de l'Emploi Départemental ».

Les jeunes de la Mission Locale sont plus particulièrement concernés par les formations de mobilisation, de pré qualification et de qualification de niveau V. L'offre de formation de niveau V permet l'accès à une première qualification.

Les jeunes suivis par la Mission Locale accèdent à la qualification par le biais de ce type de formations mais aussi par le biais de l'alternance. En amont de ces formations qualifiantes, une étape intermédiaire est souvent indispensable dans l'élaboration des parcours d'insertion. En effet, une fois leur projet professionnel validé par le biais du DOIT ou de l'E2C, les jeunes intègrent fréquemment des actions pré-qualifiantes permettant une remise à niveau des acquis scolaires ainsi que la maîtrise des premiers gestes professionnels.

L'offre de formation étant désormais régionalisée, nous disposons de peu de formation de niveau IV et supérieur sur notre territoire. Ces qualifications supérieures permettent d'augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi notamment dans les métiers du commerce et du service aux entreprises sur Verdun.

La Mission Locale du Nord Meusien se doit d'accueillir, informer et orienter les jeunes de 16 à 25 ans en matière de formation professionnelle.

Pour cela, chaque conseiller couvre un secteur géographique précis. Ainsi, chaque jeune bénéficie d'un accompagnement par un référent unique, ce qui favorise la relation de confiance, la prise en charge globale du jeune, et la continuité dans les suivis et les propositions.

Le conseiller technique est l'interlocuteur repéré des partenaires intervenants dans le champ de l'insertion et possède une connaissance du tissu socio-économique du territoire qu'il couvre.

Le conseiller technique, par le biais d'entretiens individuels avec les jeunes, met en place un parcours de formation cohérent en fonction des capacités du jeune et de la réalité économique du territoire. Le conseiller veille à ce que le projet de formation soit validé en amont de son positionnement et s'assure, autant que possible qu'aucun frein ne viendra entraver le cours de la formation.

## *Définition des besoins de formation du territoire*

Les demandes auprès de l'animateur des partenariats territoriaux des actions de formation s'effectuent en partenariat entre POLE EMPLOI et la Mission Locale lors de réunions spécifiques. Ces besoins s'appuient sur l'analyse d'éléments partagés :

- analyse des offres gérées par POLE EMPLOI et des demandes d'emploi par secteur d'activité
- analyse des publics D.E. en suivi par la ML

La Mission Locale participe également activement aux différentes rencontres organisées avec le secteur économique.

Ce partenariat avec les entreprises, les chambres consulaires, les OPCA... permet de définir des besoins de formation spécifiques et ainsi de repérer, informer et positionner notre public.

En effet, l'ensemble des partenaires du territoire se mobilise afin d'informer le public sur les métiers porteurs d'offres dans les années à venir. Par exemple, l'organisation de séminaires dans le secteur de l'industrie à destination des professionnels est une clé d'entrée dans la gestion prévisionnelle des emplois sur notre territoire.

## *Information du public de l'offre de formation*

Au sein de nos locaux existent des espaces spécifiques d'affichage régulièrement mis à jour : information sur les formations, les offres d'emploi, les contrats spécifiques au public jeune ainsi que sur l'ensemble des actions et dispositifs portés par la Mission Locale.

De plus, l'information sur les métiers se réalise également en dehors des entretiens individuels, par :

- Mise à disposition de documentations spécifiques sur les métiers et filières de formation
- Accès gratuit à Internet (LORPM, Pôle Emploi, Onisep, ...),
- Nouvel espace d'accueil de documentation depuis 2015 pour une information à jour,
- Mobilisation des jeunes lors d'opérations telles que les portes ouvertes d'organismes, d'entreprises, la semaine de l'artisanat, de l'industrie...,
- Mobilisation des jeunes pour aller à la rencontre de chefs d'entreprises, visites organisées par les parrains du fait de leurs réseaux professionnels mais également par notre conseillère Relation Entreprises,
- Informations collectives lors d'ateliers spécifiques (DOIT) ou ateliers internes (préparation aux entretiens d'embauche) par des témoignages et interventions de chefs d'entreprises,
- Participation et mobilisation du public lors des Forums emploi organisés sur le territoire.
- Intervention dans les établissements scolaires,
- Visite d'établissements scolaires en partenariat avec les GRETA pour le public Mission Locale en amont d'un recrutement (Bac pro TMSEC).

Enfin, les conseillers Mission Locale disposent d'une base de données annuelle sur les métiers en tension du territoire et sur les recrutements en entreprises (source Pôle emploi).

## *L'organisation des recrutements sur les actions de formation*

En amont des informations collectives organisées par l'organisme de formation, le référent formation organise des réunions de travail avec les conseillers de la Mission Locale : information sur le calendrier des actions de formation, échanges sur les situations du public repéré, mise en place d'ateliers spécifiques de préparation au recrutement. Un affichage systématique de la programmation est assuré dans le hall d'accueil. De plus le calendrier mensuel des actions, informations collectives, recrutements, bilans intermédiaires et finaux est aussi distribué aux conseillers de la ML afin qu'ils prennent connaissance et anticipent sur l'ensemble des étapes importantes d'une action de formation.

Des requêtes spécifiques sont réalisées à chaque action de formation et données aux conseillers. Celles-ci leur listent et filtrent les jeunes de leur porte feuilles dont les projets professionnels et pré requis sont en conformité avec les actions devant démarrer dans le mois.

Des entretiens individuels sont programmés afin de présenter l'action et ses objectifs et pour s'assurer de l'adhésion du jeune à l'action, ou pour proposer des actions préalables de validation de projet. Ainsi, dans un souci de cohérence des parcours et d'équilibre dans le groupe de formation, seuls les jeunes dont le positionnement est acté par les conseillers sont invités à rencontrer l'organisme de formation.

Le référent formation de la Mission Locale participe aux informations collectives organisées par les organismes de formation, et assiste aux entretiens individuels qui en suivent. Il valide conjointement avec l'organisme la liste des jeunes retenus.

### *Le suivi des stages de formation*

Le référent formation participe aux équipes techniques de suivi des actions. Il intervient également à la demande des jeunes ou de l'organisme sur la recherche de solutions à certaines problématiques individuelles. Il informe les organismes de formation, par l'envoi régulier de tableaux concernant l'offre de formation régionale (pour la suite de parcours) mais aussi les offres en alternance et les emplois d'avenir disponibles sur le territoire.

Le référent formation transmet aux conseillers « référents des jeunes » les éléments de poursuite de parcours. Il veille aux positionnements sur les actions dans une logique de poursuite de parcours cohérent.

## Les Entrées en formation CRL

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 :

| Indicateurs  | Prescriptions Formation | Entrées en Formation |
|--|-------------------------|----------------------|
| <b>Nb de Jeunes accédant à une formation financée par le CRL :</b> |                         |                      |
| Nb de jeunes accédant à une formation pré qualifiante CRL          | 129                     | 54                   |
| Nb de jeunes accédant à une formation qualifiante CRL              | 147                     | 60                   |
| <b>Nb de Jeunes accédant aux dispositifs financés par le CRL :</b> |                         |                      |
| Ecole de la 2 <sup>ème</sup> Chance                                | 92                      | 54                   |
| DOIT   | 24                      | 24                   |
| FOROM  | 13                      | 13                   |
| Evaluation Pour l'Action - DAVEN                                   | -                       | 33                   |

- **368** Jeunes ont été positionné sur les actions de formations et dispositifs du Conseil Régional de Lorraine
- **238** jeunes suivis Mission Locale ont intégrer les actions

### « DOIT » : un outil formation dispensé par la Mission Locale pour travailler les projets professionnels

Dans le cadre des actions financées par la Région Lorraine, la Mission Locale propose un atelier d'orientation au sein de ses locaux.

Celui-ci a pour but d'aider le public, d'une part, à découvrir des métiers, faire émerger un projet professionnel et confirmer ce dernier à l'aide d'immersions en entreprise. D'autre part, l'atelier permet aux jeunes de prendre conscience de l'importance de l'aspect global de leur situation : la santé, le logement, le budget, etc...

Cet atelier s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans, sortis du système scolaire sans qualification, ou titulaire d'une première qualification de niveau V ou IV. Une conseillère se charge de l'animation collective et accompagne le public pendant six semaines (à raison de 3 jours par semaine).

Pour l'année 2015, deux ateliers ont été mis en place. 24 jeunes ont participé et ont eu l'occasion d'envisager des suites de parcours à l'issue de l'atelier : formations pré qualifiantes ou qualifiantes, contrats en alternance, emplois, etc...

Dans le cadre du suivi individuel, un bilan intermédiaire et final sont prévus et mis en place par la conseillère en charge de l'action et un représentant du Conseil Régional.

En 2015, nous avons mis en place une première semaine d'immersion en entreprise, en amont de l'action. A la suite de ce stage, la période en centre dure 6 semaines à raison de 3 jours par semaine, avec une période de stage en entreprise de 15 jours (2 semaines au sein de la même structure, ou 2 stages d'une semaine dans deux entreprises diverses).

Les 2 groupes de 10 et 12 jeunes ont permis de réaliser les heures prévues :

- Heures consommées en Centre (Objectif 1200h) : 1510,5 h
- Heures consommées en entreprise (Objectif 1000h) : 1410h

Le bilan des deux groupes s'avère être positif dans l'ensemble.

En effet, l'atelier a permis aux jeunes de découvrir des environnements professionnels inconnus, de se projeter dans des ambiances de travail, de diversifier leurs représentations et de mieux se connaître. Pour cela, nous leur avons proposé d'effectuer des recherches en binôme, des enquêtes métiers en groupe, afin de permettre une meilleure cohésion et de les inciter à prendre des initiatives. Ce travail a démontré leur capacité d'écoute, d'entraide, et de respect.

Dans un premier temps, le travail sur le projet professionnel a consisté à répondre à différents tests (Inforizon, Tests pour mettre en avant les compétences, qualités, intérêts et priorités dans la vie). Cela leur a permis d'établir un premier bilan personnel et professionnel. Cela a également été un moment d'échange entre le groupe et l'animatrice qui a ciblé les attentes, difficultés et points positifs de chacun.



Nous les avons également invité à la curiosité sur soi et le monde du travail en leur faisant découvrir les métiers porteurs, en les aidant à connaître le bassin de l'emploi et les dispositifs existants (cellule alternance, emplois d'avenir, services civiques...). Nous avons axé notre intervention sur la valorisation de leurs atouts et qualités afin qu'ils puissent reprendre confiance en eux.

De plus, nous les invitons fortement à concrétiser leurs recherches théoriques en leur proposant des visites entreprises. Cela les aide à se confronter aux réalités du monde du travail, à clarifier et à préciser leur projet professionnel. En effet, le but est de les intéresser à plusieurs domaines, et d'élargir leurs connaissances. Ils ont pu ensuite se consacrer à la recherche de stage en entreprise pour valider leur projet.

Dans un second temps, notre rôle a été de les aider à comprendre l'importance de l'équilibre entre le personnel et le professionnel. En effet, l'atelier d'Orientation s'appuie sur une approche globale du jeune. Nous utilisons pour cela le « Trèfle chanceux » qui met en avant les quatre dimensions : Soi ; Environnement socio-politico-économique ; Méthode ; Lieu.

Notre but est également de leur faire prendre conscience qu'il est nécessaire de régler les problématiques sociales et familiales, afin de mieux appréhender, et d'être dans les meilleures conditions possibles pour travailler son insertion professionnelle.

C'est pourquoi nous avons fait intervenir des professionnels pour traiter des sujets concernant la santé, le logement, le budget et le savoir-être.

### *Compétences transversales : un outil partenarial ML-PE pour préparer l'entrée en formation*

Une action financée par Pôle Emploi a ciblé le public jeune de moins de 26 ans n'ayant pas d'expérience professionnelle ou moins de 6 mois. Les objectifs étaient de sensibiliser les jeunes aux codes, valeurs et règles de l'entreprise, d'identifier et connaître des secteurs et métiers porteurs en Lorraine, développer la mobilité et la connaissance de soi, et construire son projet professionnel. Cette action étant souvent un marche-pied vers la formation qualifiante du Conseil Régional.

## Emplois d'Avenir : un outil devenu essentiel pour l'emploi et pour la professionnalisation

Nombre total d'EAV **124** dont 59 EAV au 1er semestre et 65 au second (dont 25 renouvellements et 1 prolongation de contrat pour action de formation en cours).

### Répartition par genre

|                     | Nombre    | Part       |
|---------------------|-----------|------------|
| <b>Nb de Femmes</b> | <b>65</b> | <b>52%</b> |
| <b>Nb d'Hommes</b>  | <b>59</b> | <b>48%</b> |

### Répartition par niveau de qualification

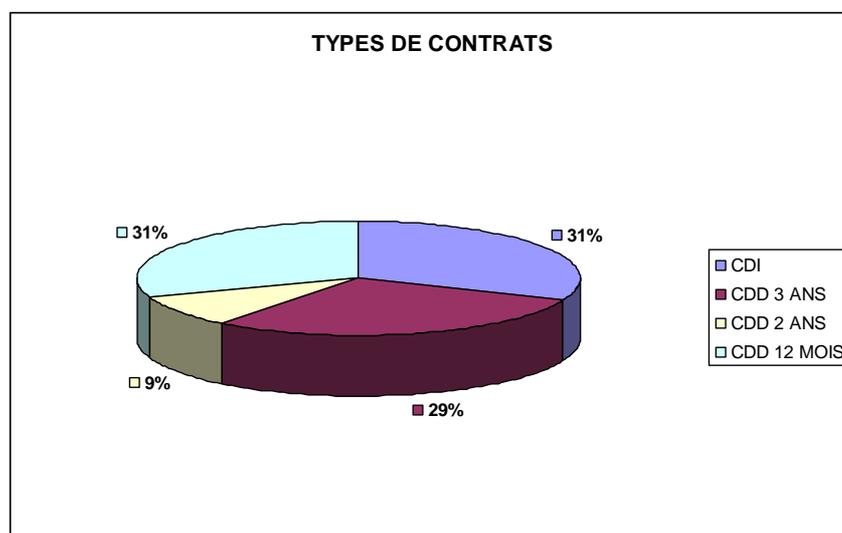
|                                   | Nombre    | Part       |
|-----------------------------------|-----------|------------|
| <b>Nb EAV &lt; niveau IV</b>      | <b>60</b> | <b>48%</b> |
| <b>Nb EAV &gt; ou = niveau IV</b> | <b>64</b> | <b>52%</b> |

### Répartition par secteur

|                                    | Nombre    | Part       |
|------------------------------------|-----------|------------|
| <b>Nb EAV Secteur Marchand</b>     | <b>53</b> | <b>43%</b> |
| <b>Nb EAV Secteur Non Marchand</b> | <b>71</b> | <b>57%</b> |

### Répartition par type de contrat

|                            | Nombre     | Part       |
|----------------------------|------------|------------|
| <b>Nb de CDI</b>           | <b>39</b>  | <b>31%</b> |
| <b>Nb de CDD 3 ans</b>     | <b>36</b>  | <b>29%</b> |
| <b>Nb de CDD 2 ans</b>     | <b>11</b>  | <b>9%</b>  |
| <b>Nb de CDD 12 mois</b>   | <b>38</b>  | <b>31%</b> |
| <b>Nb de Temps plein</b>   | <b>111</b> | <b>90%</b> |
| <b>Nb de Temps Partiel</b> | <b>13</b>  | <b>10%</b> |



6 ruptures constatées en 2015 (rupture conventionnelle, fin de période d'essai, licenciement, fin de contrat pour formation) soit 5% de taux de rupture pour l'année 2015. Ce faible taux de rupture (si on devait le comparer au taux de rupture des contrats d'apprentissage) est clairement issu du travail de proximité et souvent de médiation qui est effectué par la Mission Locale. En effet, la signature d'un Emploi d'Avenir est souvent le premier contrat de travail du jeune. Aussi, il est souvent nécessaire d'accompagner la prise de poste et de négocier en cas de tension avec l'employeur. C'est bien dans ce cas que l'accompagnement prend tout son sens.

### **Mobilisation de la formation :**

#### ***Modalités retenues pour favoriser l'entrée en formation des jeunes et la mobilisation de la formation dans le cadre du dispositif :***

Le plan de formation est largement abordé entre l'employeur et la conseillère EAV au moment de la mise en place du contrat. Pour autant il n'est pas arrêté, systématiquement, à la signature (le jeune n'étant généralement pas connu par l'employeur, un temps minimum s'impose pour ajuster au mieux les besoins en termes de formation et la définition des réponses à y apporter).

La Mission Locale veille à ce que le plan de formation soit arrêté au moment du bilan d'intégration (réalisé au 3ème mois). En réalité, il arrive qu'il évolue pendant le contrat pour diverses raisons (formation annulée ou décalée, formation inexistante sur le territoire lorrain, ...).

La Mission Locale invite l'employeur à se rapprocher de son OPCA afin de définir avec lui les modalités de prise en charge, et le positionnement éventuel sur des actions menées par l'OPCA. Le Conseil Régional de Lorraine (CRL) peut intervenir sur le cofinancement de formation qualifiante ou diplômante. C'est alors à la référente EAV de faire le lien entre l'employeur, l'OPCA et le CRL. A ce sujet, de très beaux parcours de formations diplômantes ont été mis en place, financés soit intégralement par l'OPCA, soit par l'OPCA avec l'aide du CRL (moniteur éducateur, éducatrice de jeunes enfants, BPJEPS, Diplôme d'Etat d'Aide soignant,...).

Les jeunes en EAV peuvent également intégrer des formations mises en place par le Conseil Régional de Lorraine (SAS Animation Sport, SAS Sanitaire et Social, formation d'agent technique polyvalent territorial ...). A ce titre, c'est le référent EAV qui se charge de l'inscription des jeunes sur ces formations, via la base OREFQ.

La Mission Locale est donc l'interlocuteur et l'acteur principal sur l'ingénierie de formation et l'ingénierie financière. Il est à noter que ce travail d'ingénierie est de plus en plus chronophage dans un contexte de réforme de la formation et de réforme territoriale qui entraînent des changements non maîtrisés encore par les premiers acteurs concernés et parfois leur désengagement financier.

## L'accompagnement social et professionnel

La Mission Locale, c'est un accompagnement global autrement dit la prise en compte des besoins en compétences mais également des besoins sociaux. C'est pourquoi un travail partenarial est mené afin de faciliter l'accès à l'information et aux dispositifs œuvrant à la résolution de problèmes d'urgence sociale.

Trois grands domaines sont notre quotidien pour lever les freins à l'insertion et à l'autonomie : le logement, la santé et les aides financières.

### Logement

L'accompagnement des jeunes dans leur parcours vers l'insertion passe également par la prise en compte des difficultés d'accès au logement et à la recherche de solutions d'hébergement adaptées à la situation des jeunes. Pour cela, la Mission Locale s'appuie sur son réseau de partenaires acteurs du logement du territoire et au-delà si nécessaire.

Plusieurs structures d'hébergement sont présentes sur le territoire et travaillent avec nous :

**Le CHRS de l'A.M.I.E** qui répond à un besoin d'hébergement d'urgence et de prise en charge pour les personnes en situation de rupture et nécessitant un accompagnement social.

En outre, *l'AMIE (dans le cadre du dispositif ALT) et le FJT de Verdun géré par l'Accueil des Jeunes* proposent des logements temporaires à destination des jeunes en insertion (en formation, en emploi, en contrat d'apprentissage, ...) moyennant une participation à l'hébergement ou un loyer.

**Une plate-forme Loj'toit**, portée par l'Accueil des Jeunes, a été créée en Meuse en 2014. Ce dispositif a pour mission d'accueillir, d'informer, d'accompagner et de soutenir les jeunes dans leurs démarches d'accès à un logement ou à un hébergement. Une conseillère assure une permanence ½ journée par quinzaine à la Mission Locale de Verdun pour recevoir les jeunes du territoire. Elle intervient également sur l'atelier d'orientation de la Mission Locale pour de l'information et du conseil sur le logement et le budget.

Avec le déploiement de la Garantie Jeunes en 2016 sur notre territoire, un engorgement de l'offre d'hébergement existante est à craindre et des besoins et supplémentaires de logement pourraient se faire sentir.

Par ailleurs, la Mission Locale fait le constat de difficultés récurrentes à trouver des solutions d'hébergement en territoire rural, une carence qui constitue un réel frein pour les jeunes qui souhaiteraient accéder aux offres d'apprentissage dans les territoires.

### Santé

En 2015, pour répondre aux besoins des jeunes, notamment les plus précaires, la Mission Locale a organisé des actions de sensibilisation en matière de prévention, d'accès aux droits et aux soins, en partenariat avec les partenaires locaux (CARSAT, Centre de Médecine Préventive).

***Des actions d'information et de sensibilisation sur des ateliers collectifs (DOIT) :***

Avec le Centre de Médecine Préventive : action de sensibilisation pour présenter aux jeunes le bilan de santé.

Avec la CARSAT : action de prévention et d'information autour de l'accès à une couverture santé, l'accès aux soins et des thématiques spécifiques. Cette action a également eu lieu sur Stenay avec un groupe de jeunes du territoire.

***Une convention régionale a été signée entre AMILOR, la CARSAT et la CPAM*** qui prévoit de rendre opérationnel un rapprochement au local entre les caisses et la missions locale. Ce partenariat vise à mieux informer les jeunes et les conseillers de la Mission Locale sur les droits et les dispositifs de santé et proposer un accompagnement pour les jeunes qui ont besoin de faire des démarches à la CPAM . Enfin, la Mission Locale pourra s'appuyer sur un correspondant local dédié pour les situations complexes.

***Convention ACORIS*** : permet aux jeunes suivis par la Mission Locale de souscrire à une complémentaire santé à un tarif préférentiel suite à un accord de partenariat signé entre AMILOR et ACORIS MUTUELLES.

## *Aides financières*

Afin de soutenir les jeunes dans leurs démarches et leur parcours vers l'insertion, la mobilisation d'aides financières est souvent nécessaire pour faire face à des besoins primaires comme l'alimentation, l'habillement, des frais médicaux, ...ou pour pallier des besoins annexes à la formation ou à l'emploi comme les aides à la mobilité (permis, financement de titre de transport, location ou achat de véhicule, ...)

Les aides mobilisées sont principalement :

- Le Fonds d'Insertion Pour les Jeunes (FIPJ) est destiné uniquement aux jeunes en CIVIS. Mais les contraintes budgétaires liées à une enveloppe en constante diminution ne permettent plus que des dépannages à la marge. De plus, ces aides disparaîtront en 2017.
- Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) devient notre principal recours pour couvrir les besoins des jeunes.

L'Aide Personnalisée au Retour à l'Emploi (APRE) est également utilisé pour aider les bénéficiaires du RSA à couvrir leurs dépenses en cas de reprise d'une activité (formation ou emploi) et peut concerner des aides pour les déplacements, la garde des enfants, la participation au financement d'actions de formation, ...

## *Actions dans le cadre de la politique de la ville*

Pour aller à la rencontre des jeunes des quartiers, la mission locale a renoué un partenariat avec l'Association Meusienne de Prévention, afin d'y assurer des permanences régulières mais informelles et de créer du lien avec les jeunes. L'objectif est de faciliter leur rapprochement avec la mission locale.

Par ailleurs, la mission locale est partenaire du chantier porté par l'Association Meusienne de Prévention « Passeurs de Mémoire de la grande guerre » qui emploient 7 jeunes en service civique. Elle intervient sur la dimension professionnelle sur toute la durée de la mission afin de travailler avec les jeunes sur une suite de parcours (emploi, formation, ...) à l'issue de leur contrat.

L'implication de la mission locale dans la politique de la ville s'est traduite par un rapprochement avec les trois centres sociaux de Verdun. Des temps de rencontre et des échanges entre professionnels ont lieu pour partager des informations sur l'activité et les actions de nos structures respectives et le relayer auprès des jeunes. Ce partenariat avec les associations de quartier doit aussi servir à produire du diagnostic partagé sur la situation et les besoins des jeunes.

## *Un travail partenarial fort et indispensable à notre action*

**L'ensemble de nos actions d'accompagnement social ne saurait avoir d'efficacité sans les nombreux partenaires qui travaillent avec nous :**

### *Partenaires de l'accompagnement social*

- Protection Judiciaire de la Jeunesse (Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert)
- service pénitentiaire d'insertion et de probation,
- Association meusienne de Prévention,
- Association Polyval Japiot,
- Association Meusienne d'Information Entraide,
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et Familles,
- Caisse Primaire d'Assurance maladie,
- Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail,
- Centre de Médecine Préventive,
- Loj Toit, Accueil des jeunes
- Les Chantiers d'insertion du Nord Meusien,
- Les Maisons de la Solidarité du Nord Meusien,
- Association Meusienne Sauvegarde Enfance Adolescence,
- Les Centres socio-culturels du Nord Meusien,
- Caisse d'Allocation Familiale,
- La Maison des Adolescents,
- ...

### *Partenaires de l'accompagnement professionnel (vers l'emploi)*

- Pôle Emploi (agence de Verdun et Direction Territoriale Meuse),
- Association Meusienne Pour L'Insertion Des Personnes Handicapées,
- Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile Professionnel,
- ADECCO
- Cap Parrainage,
- Les Parrains Bénévoles de la Mission Locale,
- Les employeurs partenaires,
- Conseil Départemental de la Meuse,
- Unité Départementale Meuse de la DIRECCTE
- Conseil Régional de Lorraine
- Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Chambre de Métiers
- Chambre d'Agriculture
- Les Centres de Formation et d'Apprentis
- Les Maisons Familiales Rurales
- Les Organismes de Formation
- La Maison de l'Emploi Meusienne,
- Environnement Initiative Multi-Activités,
- Japiot Intérim,
- Centre d'Information et d'Orientation de Verdun,
- Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées,
- ...

## Une implication forte sur les instances locales au service de l'insertion des jeunes

La Mission Locale du Nord meusien est pleinement impliquée dans les différentes instances et groupes de travail locaux.

### *« Comité de Coordination Territorial Emploi Formation »*

La Mission Locale est totalement impliquée aux travaux du CCTEFP. Ainsi le diagnostic de public et de territoire effectué par la structure est intégré aux travaux et à la définition des plans d'actions. De plus, la connaissance du contexte socio-économique local et régional s'en voit accrue et permet une meilleure appropriation par les conseillers en face à face avec le public.

### *Groupe de travail relance de l'alternance*

Sous la présidence du Préfet de département, l'UT-Directe pilote depuis plus d'un an un groupe de réflexion avec l'ensemble des partenaires en lien avec le dispositif de l'apprentissage. La Mission Locale est impliquée dans ce travail notamment de par la « Cellule alternance » co-piloté avec l'agence Pôle Emploi de Verdun.

### *GTEC « Nord Meusien »*

La Maison de l'Emploi Meusienne, en réponse à une commande de la Directe, pilote une action de GTEC avec l'appui du cabinet AMNYOS. Il s'agit de définir un plan d'actions s'appuyant sur les conclusions du diagnostic de territoire réalisé en 2014. La Mission Locale fait partie du comité restreint de pilotage afin d'assurer la prise en compte du public jeune et d'offrir son expertise du territoire.

### *Développement du Numérique*

Dans le cadre de sa redéfinition de Charte de pays, le Pays de Verdun a défini un axe majeur sur le développement de compétences autour des nouveaux usages du numérique. Une première action de formation-métier expérimentale a été lancée. La Mission Locale a participé à la mise en place et a pu identifier du public (déjà 6 jeunes) pouvant se positionner sur l'action de formation « WebOgreen » (formation de codage pour applications numériques)

### *Service Public de l'Emploi Départemental*

La Mission Locale est un acteur clé du SPE et participe pleinement à cette instance de pilotage des politiques publiques de l'emploi

### *Cellule Opérationnelle Emploi d'Avenir*

La COTEA est une instance majeure pour le suivi et le déploiement des Emplois d'Avenir. 2015 a ainsi pu montrer une nouvelle fois que la Mission locale du Nord Meusien avait à cœur de poursuivre son travail qualitatif sur le sujet. C'est ainsi que le premier plan d'actions « préparation à la sortie » a été lancé en octobre 2015 sur le Nord meusien. De plus, une action de coordination de prospection de nouveaux contrats a été lancée avec l'« AFPA transition » et la « Direction Territoriale Meuse de Pôle Emploi ».

### *Comité de pilotage départemental de l'IAE*

Nous participons à cette instance locale afin de faciliter l'intégration et l'accompagnement du public jeune suivi par la Mission Locale.

### *Contrat de Ville du Grand Verdun*

La Mission Locale est signataire. Elle est également au comité technique de suivi des projets (axe majeur sur les jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville). En 2015 nous avons déposé trois projets à destination de notre public et deux ont été retenus pour une mise en œuvre en 2016 :

- « chantier école » qui avait eu lieu en 2014 (co-financement Conseil Régional)
- « Compagnons de la Mémoire » en partenariat avec Association Meusienne de Prévention, le Conseil Général et les Centres sociaux culturels

### *Contrat partenarial Lorraine Territoire*

La Mission Locale est signataire et a participé à l'établissement du contrat.

### *Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance*

Participation aux missions du Conseil : élaborer d'un diagnostic, une stratégie territoriale cohérente et dynamique, et de suivre son exécution et son évaluation.

Elaborer un dispositif dynamique et adapté aux spécificités locales, en partenariat étroit entre Le Grand Verdun, le Sous-Préfet, le procureur de la République et les services de police nationale et de gendarmerie.

## Les mesures d'accompagnement renforcé

### Nombre de mesures

Il s'agit du nombre total de jeunes en programme sur la période : tous ne le sont plus au 31/12/2015. Le nombre de jeunes en PPAE (cotraitance pôle emploi) représente tous les PPAE sur la période, qu'ils soient finançables ou non.

|                           | CIVIS Classique | CIVIS Renforcé | PPAE - PAP | Parrainage |
|---------------------------|-----------------|----------------|------------|------------|
| Femme                     | 138             | 113            | 308        | 32         |
| Homme                     | 120             | 146            | 340        | 38         |
| <b>TOTAL</b>              | <b>258</b>      | <b>259</b>     | <b>648</b> | <b>70</b>  |
| <b>Evolution n+1</b>      | <b>+9</b>       | <b>+5</b>      | <b>+37</b> | <b>+56</b> |
| <b>Dont nvlls entrées</b> | <b>129</b>      | <b>102</b>     | <b>276</b> | <b>57</b>  |

*\*un jeune peut bénéficier de plusieurs mesures*

En 2015, **1235 jeunes** ont été concernés par les différents programmes de l'Etat dont 564 d'entre eux ont pu en bénéficier pour la première fois au cours de l'année.

**301** jeunes ont bénéficié pour la première fois du contrat CIVIS et c'est au total 517 jeunes qui bénéficient actuellement de ce programme au sein de la structure.

Concernant la cotraitance Pôle emploi, ce sont **276** jeunes qui nous ont été envoyés par Pôle emploi pour que leur suivi soit effectué par la Mission Locale en 2015.

**Plus d'un jeune sur deux a bénéficié d'un accompagnement renforcé**

### Le principe des mesures

#### Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) / Mesure de l'Etat

Le "contrat d'insertion dans la vie sociale" (CIVIS) s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans révolus (soit jusqu'à leur vingt sixième anniversaire) rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales. Les titulaires d'un CIVIS sont accompagnés par un référent. La durée du contrat est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'Etat sous la forme d'une

allocation ponctuelle pouvant être versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

## Le Parrainage

Le dispositif parrainage est avant tout fondé sur un réseau de solidarité entre des jeunes en recherche d'emploi et leurs aînés actifs ou à la retraite.

Le parrainage fait partie intégrante de l'offre de services de la Mission Locale pour aider les jeunes à cheminer vers l'emploi

Ce dispositif vise à faciliter l'accès et /ou le maintien à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelles en les faisant accompagner par des bénévoles assumant le rôle de parrains.

Selon les jeunes concernés, selon les besoins de suivi repérés par les conseillers de la Mission Locale, l'action des parrains est différente de celle des interlocuteurs de l'emploi. En effet, les parrains peuvent devenir des médiateurs, des initiateurs, des facilitateurs, des introducteurs, parfois des garants du sérieux. Leur action est un moyen complémentaire pour aider les jeunes à cheminer vers l'emploi.

Les parrains s'adressent le plus souvent à des jeunes qui n'ont pas de réseau relationnel. Aussi ils sont des personnes ressources susceptibles d'aider les jeunes à :

- Dépasser leurs peurs et oser,
- Surmonter les échecs, les obstacles à l'embauche,
- Conforter leur projet en les rapprochant du monde de l'entreprise
- Valoriser leurs compétences, expériences, connaissances
- Comprendre les attentes et les exigences du monde du travail

Actions menées par les parrains :

- Préparation à l'entretien d'embauche
- Remise à niveau
- Visite d'entreprises
- Accompagnement en Forum Emploi
- Co-animation d'ateliers recherche d'emploi

## Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Pôle Emploi confie à la Mission Locale, dans le cadre d'une convention locale de partenariat renforcé, la mise en œuvre du « Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi » pour les jeunes demandeurs d'emplois.

Les jeunes demandeurs d'emploi sont ainsi confiés à la Mission Locale afin qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement spécifique en réponse à leurs besoins. Les critères de prescription possibles vers la Mission Locale étant les suivants :

- Ne pas avoir de projet professionnel défini ou en inadéquation avec le marché du travail
- Connaître une situation personnelle susceptible d'être un frein à l'accès ou au maintien à l'emploi
- Etre en absence de repère ou de réseau dans la recherche d'emploi
- Avoir un niveau de qualification insuffisant au regard du projet professionnel

## Perspectives 2016

### 1. Poursuivre l'amélioration de l'offre de service au public

Toujours **chercher à rendre un meilleur service aux jeunes lorrains** de seize à vingt-cinq ans révolus rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

### 2. Accompagner les jeunes dans l'accès à la formation professionnelle (cf la loi du 5 mars 2014)

Il s'agira de tout mettre en œuvre pour **permettre l'accès à la qualification dans un souci de sécurisation des parcours**, en vue d'une insertion durable (feuille de route de la 3ème conférence sociale pour l'emploi de juillet 2014). Pour cela nous nous attacherons à sécuriser la poursuite de parcours des jeunes par notre **implication forte sur ce nouvel outil de gestion de parcours territorial que sont les Comités Opérationnels Territoriaux**. Notre engagement sera renforcé autour de la nouvelle offre Régionale de Formation et particulièrement **sur les ATCP et ARVPM**.

### 3. Renforcement du travail sur le projet professionnel

**Le dispositif « DOIT » sera développé pour organiser** plus de sessions en offrant ainsi plus de places pour travailler le projet professionnel (Financement du Conseil Régional obtenu)

### 4. Renforcer l'accompagnement vers les contrats d'apprentissage

Construire des nouveaux parcours vers l'apprentissage via l'obtention du « label » Etat : « Réussite apprentissage ». L'objectif du parcours « Réussite apprentissage » est de contribuer à lever les difficultés d'insertion professionnelle que peuvent rencontrer les jeunes en :

- élargissant le vivier des jeunes prêts à s'investir dans l'apprentissage ;
- préparant ces jeunes à intégrer des entreprises en contrat d'apprentissage ;
- accompagnant les jeunes et les employeurs dans les premiers mois du contrat d'apprentissage pour faciliter l'accueil de l'apprenti et prévenir les ruptures anticipées de contrat.

### 5. Déploiement de la « Garantie Jeune »

Début de notre expérimentation dès septembre 2016. Le soutien territorial est déjà fort avec l'accompagnement de Grand Verdun pour les nouveaux locaux, le Conseil Départemental pour la coordination avec les acteurs de l'insertion, l'UD Directe pour l'organisation fonctionnelle et le financement.

### 6. Préparation au déploiement du CEP (conseil en évolution professionnelle)

La Mission Locale souhaite envisager son implication sur cette mission. 2016 sera une année d'exploration avec les acteurs du SPRO, dans l'attente de la stabilisation des nouvelles instances de la grande Région (CREFOP, COPAREF, Coordinateurs territoriaux,...). Pour se faire 2016 a vu la constitution d'une équipe projet pour le « Conseil en Evolution Professionnel ». Notre organisation actuelle doit nous permettre de nous préparer à son déploiement. En fonction de l'avancée des travaux du CREFOP (sur le CEP et le CPF) il s'agira de mettre en place une équipe référente chargée de l'expertise sur deux sujets et de la professionnalisation des conseillers.

## **7. Préparation à la mobilisation du CPF (le compte personnel de formation) pour le public.**

Là aussi, ce chantier va être ouvert par la Mission Locale dès que les instances de la grande Région (CREFOP, COPAREF, Coordinateurs territoriaux,...) seront en ordre de marche. En effet, l'enjeu est grand mais la Mission Locale doit pouvoir s'appuyer sur des procédures régionales permettant une réelle mobilisation de ce nouveau droit à la formation. Toutefois, dans le cadre de la convention qui nous lie avec Pôle Emploi, un travail est engagé pour 2016 afin de mobiliser le CPF via notre partenaire local Pôle Emploi.

## Quelques articles de presse

**L'EST**  
RÉPUBLICAIN

L'EST RÉPUBLICAIN | JEUDI 29 OCTOBRE 2015

### Insertion Douze jeunes de la Mission locale découvrent les travaux de l'avenue des Épargés et les métiers qui y sont liés

# Les chantiers, source d'inspiration

APRÈS LA suppression de l'Ilot central de l'avenue des Épargés, c'est l'enrobé qui doit y être déposé. Une opération réalisée par l'entreprise Eurovia, sous le regard de douze jeunes guidés par Louis Doyen, parrain à la Mission locale.

« Notre but étant l'insertion des 16 à 25 ans, on leur fait découvrir les métiers porteurs, comme ceux du BTP, Bâtiment et travaux publics », explique Estelle Latache, responsable de secteur de la Mission locale du Nord meusien. Tandis que les salariés en gilet orange s'affairent à compacter l'enrobé sur la voie, Arnaud Chrisment décrit le procédé à ses stagiaires d'un jour, casqués et vêtus de gilets jaune fluo.

Responsable de l'Antenne verdunoise, il a accepté de se prêter à l'exercice à la demande de Louis Doyen, retraité du BTP. « Je l'ai connu quand il a démarré en tant que conducteur de travaux », se souvient ce dernier. Une connaissance qui lui permet aujourd'hui de faire l'interface entre l'entreprise et la Mission locale

sous la bannière de la mutuelle Pro BTP. « En tant que bénévoles, les parrains apportent leurs compétences. Nous sommes aussi un appui de par notre proximité avec les chantiers », poursuit-il.

Actuellement, ils sont quatre ou cinq parrains à la Mission locale dans les domaines du BTP, de l'industrie, de l'agroalimentaire et de l'Éducation nationale. « Ils touchent ainsi beaucoup de secteurs d'activités et font profiter aux jeunes, qui sont dans une démarche de construction de projet, de leur expérience et de leur réseau », précise Estelle Latache. « Nous, nous essayons de faire se rejoindre l'offre et la demande. »

**Une dizaine de métiers**

Sur le chantier de l'avenue des Épargés, une dizaine de métiers sont représentés. « Chef d'équipe, conducteur de travaux, géomètre, responsable d'étude... », détaille le chef de secteur de l'entreprise Eurovia Verdun. Des métiers qui pourraient intéresser certains jeunes, même s'ils ont d'autres for-



■ Arnaud Chrisment, responsable de l'antenne verdunoise d'Eurovia, répond aux questions. Photo ER

mations, comme maçon par exemple.

« Le but de cette opération est de montrer aux jeunes ce qui existe. Mais aussi d'inciter à la venue de nouveaux parrains et de faire découvrir la Mission locale aux entreprises », poursuit la res-

ponsable de la Mission locale. « Il arrive même que des jeunes se disent intéressés et donne leur CV. »

Prochainement, Estelle Latache et Louis Doyen espèrent la visite du chantier des Jardins de Mess, également des simulations d'en-

tretiens d'embauche. Mais pour l'heure, retour à la Mission locale pour le « débriefing ». Il faut maintenant savoir si, outre la conduite du cylindre lisse servant à compacter l'enrobé, quelques métiers ont séduit.

Christine CORBIER

# Le groupe, moteur d'emploi

Un atelier permet aux jeunes sans qualification de définir un projet professionnel, en groupe, à la Mission locale. Un succès.

Ils commencent à bien se connaître. Et la dynamique de groupe s'en ressent. Depuis le 19 octobre, et jusqu'au 8 décembre prochain, un groupe de jeunes du Nord meusien, âgés de 18 à 25 ans, enchaîne réunions à la Mission locale et stages en entreprise pour définir ensemble leur projet professionnel. « Ils ont en parallèle des entretiens personnels. Mais le collectif fait émerger des idées, des projets », avance Benoît Palisson, directeur de la Mission locale. Vérifications faites au sein du groupe, c'est vrai. En tout cas selon Coralie : « En discutant ensemble, on a plus confiance en nous. On est moins timide. » Pour Anaïs, même diagnostic. « On n'a pas tous le même âge. C'est enri-



■ L'atelier Do-It permet de travailler, en groupe, un projet professionnel individuel.

Photo Franck LALLEMAND

chissant d'obtenir les conseils des autres. » Après avoir travaillé en groupe avec leur conseillère Anaïs Parmentier, place au difficile entretien

d'embauche fictif avec un parrain de la Mission locale. Louis Doyen, qui se comporte avec les jeunes en vrai recruteur.

#### « Que mon entourage soit heureux »

La jeune Anaïs, 18 ans, entre dans le bureau. En face d'elle donc, Louis Doyen et Anaïs Parmentier. Elle se présente, calmement et avec assurance. Après une terminale scientifique l'an dernier, elle a raté son bac. « J'ai passé une année difficile. Là, je veux me réorienter. » Dans la vente... Elle a déjà fait un stage dans un su-

permarket, en tant qu'employée de rayon. Cela lui a beaucoup plus. Ses qualités ? « Persévérance, dynamisme et sens du contact... » Si on lui offrait une baguette magique pour exaucer un seul vœu ? Si dans 80 % des cas, la réponse est plutôt de trouver un emploi, la jeune fille répond : « Que mon entourage soit heureux. » Une phrase qui plait à Louis Doyen, qui a trouvé la jeune fille « plutôt brillante. » De quoi la mettre en confiance.

Les conseils du parrain sont

#### L'atelier Do-It

► L'atelier d'orientation et d'insertion territoriale (Do-It) est financé par la Région Lorraine.

► Il a eu lieu deux fois en 2015. Au vu de son succès, la mission locale voudrait organiser sept ateliers de ce type en 2016. « En fonction des besoins, nous pourrions aussi les délocaliser à Stenay ou dans d'autres antennes du Nord meusien », explique le directeur Benoît Palisson.

► Cet atelier s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans, sortis du système scolaire sans qualification ou avec un petit bagage. Une conseillère accompagne un groupe pendant six semaines (à raison de 3 jours par semaine). Cette formation aborde aussi les sujets du logement, de la santé, et du budget, primordiaux dans la réalisation de leur objectif.

clair : « Je dois voir une personne qui a la riague. En tant que recruteur, je dois me dire que c'est vous la meilleure, que c'est vous que je veux embaucher... »

Objectif de l'atelier : obtenir une formation qualifiante, et dans le meilleur des cas un job concret. Durant l'atelier, une ancienne stagiaire est venue témoigner de son parcours et a donné de l'espoir aux jeunes : Marion a en effet décroché un CDI au sein d'une association d'aide à domicile en septembre dernier.

Emilie FIEROUE

**L'EST**  
RÉPUBLICAIN

SAMEDI 14  
NOVEMBRE 2015

#### Des selfies pour la Mission locale

► Dans l'idée de promouvoir sa page facebook, la mission locale a décidé d'organiser un concours de « selfies » à l'intention des jeunes de 18 à 26 ans. Le but ? Se prendre en photo envoyer le cliché le plus réussi, drôle ou surprenant, à la mission locale. Les trois meilleurs seront choisis pour apparaître sur les affiches facebook de la Mission locale. Le concours a lieu jusqu'au 16 novembre inclus. Les trois personnes choisies gagneront également des places de cinéma pour découvrir le nouveau complexe Carrousel à Verdun.

**Étain**

# La Mission locale s'adapte aux besoins

Dans les locaux du centre socioculturel, ce lundi, Mélanie Weber Piat, conseillère d'insertion à la Mission locale, a organisé un atelier pour les jeunes de 16 à 25 ans. En tout, 6 jeunes se sont inscrits ce jour. Cet atelier est une première traduction de la démarche de la Mission Locale « en action sur les territoires ».

En effet, le conseil d'administration de la Mission locale du Nord meusien a souhaité donner une place plus importante à nos actions sur les territoires ruraux. Si la Mission locale a toujours maintenu ses 9 lieux de per-

manences et assuré un service de proximité, il s'agit aujourd'hui de mieux répondre aux besoins des jeunes et des territoires. C'est pourquoi une nouvelle organisation du mode d'accueil et d'accompagnement a été mise en place depuis septembre. Une nouvelle organisation qui s'accompagne d'une nouvelle offre de services à destination des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion.

L'atelier de ce lundi est l'illustration de la volonté d'offrir un service plus complet en organisant des actions de formation collective sur les

différents territoires en réponse aux besoins des jeunes mais également aux sollicitations des partenaires locaux. Ces ateliers seront programmés régulièrement en fonction des besoins. A cet outil d'animation collective la Mission locale a souhaité offrir la possibilité aux jeunes d'être mis en relation immédiatement avec un conseiller lors des permanences téléphoniques tous les après-midi ; ceci afin de prendre en compte la demande exprimée le plus rapidement possible.

Renseignements au 03.29.86.25.26.



■ Lors d'un atelier de recherche d'emploi.

**Fresnes-en-Woëvre**

# L'atelier de la Mission locale

Cet atelier est une première traduction de la démarche de la Mission locale « en action sur les territoires ».

En effet, le conseil d'administration de la Mission locale du Nord meusien a souhaité donner une place plus importante à nos actions sur les territoires ruraux.

Si la Mission locale a toujours maintenu ses neuf lieux de permanences et assuré un service de proximité, il s'agit aujourd'hui de mieux répondre aux besoins des jeunes et des territoires.

C'est pourquoi une nouvelle organisation du mode d'accueil et d'accompagnement a été mise en place depuis septembre.

Une nouvelle organisation qui s'accompagne d'une

nouvelle offre de services à destination des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion. L'atelier de ce lundi 26 octobre dirigé par Mélanie Piat Weber est l'illustration de la volonté d'offrir un service plus complet en organisant des actions de formation collective sur les différents territoires en réponse aux besoins des jeunes mais également aux sollicitations des partenaires locaux.

À cet outil d'animation collective, la Mission locale a souhaité offrir la possibilité aux jeunes d'être mis en relation immédiatement avec un conseiller lors des permanences téléphoniques tous les après-midi ; ceci afin de prendre en compte la

demande exprimée le plus rapidement possible.

### Prochain atelier le 4 novembre

Actuellement, 51 jeunes y sont connus. Ils sont 39 ayant un suivi actif, avec une rencontre tous les 15 à 20 jours. Dans ce nombre, 28 sont demandeurs d'emploi, 6 ont un emploi, 4 sont en formation, un est en contrat d'apprentissage, un est scolarisé et deux sont en situation non professionnelle.

Durant cette rencontre, les jeunes étaient accompagnés de leur parrain Étienne De Feyler qui connaît parfaitement de nombreuses entreprises.

Le prochain atelier aura lieu toujours à la maison des services, le mercredi 4 no-



■ Étienne De Feyler, parrain de jeunes, qui sont venus faire leur démarche à la Mission Locale.

vembre, de 9 h à 17 h.

La Mission locale du Nord meusien est sous la direction de

Benoît Palisson, tél. 03.29.86.25.26 au 3, rue Fernand-Braudel à Verdun. Permanence de Fresnes, tél. 03.29.84.23.89.

# Marraine de l'emploi

Jacqueline Bâcle accompagne bénévolement des jeunes au chômage, inscrits à la Mission locale. D'autres parrains seraient grandement utiles dans la structure.

« Un peuple qui ne croit pas en ses jeunes, c'est un peuple qui se neurte. » Voilà la philosophie de Jacqueline Bâcle, bénévole à la Mission locale de Verdun depuis 2008. À 62 ans, elle est retraitée de l'Éducation nationale. J'ai effectué beaucoup de postes différents. J'ai travaillé en hôpital de jour, au sein de sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). » Elle est même spécialisée ensuite dans l'intégration des jeunes en difficulté. Avant de passer six ans comme conseillère pédagogique dans le Nord-meusien. « Je donnais les conseils aux professeurs qui avaient des élèves diffi-



■ Jacqueline Bâcle : « Je ne supporte pas l'injustice ou la condescendance. » Photo Franck LALLEMAND

## Un échange avec l'Allemagne

► Cette année, les parrains de la Mission locale de Verdun se sont mis en contact avec leurs homologues d'outre-Rhin. Ils se sont rendus en Allemagne en décembre dernier. Pour organiser un échange, cet été. « Douze jeunes de chez nous vont aller découvrir la commune de Seelow, en Allemagne. Célébre pour sa bataille dont on fêtera les 70 ans cette année. Dans ce cadre, ils rencontreront d'autres jeunes en difficulté », souligne Louis Doyen, lui aussi parrain à la Mission locale. L'année suivante, pour les cent ans de la bataille de Verdun, ce sont les Allemands qui viendront en France. Un partenariat qu'Estelle Latache, responsable de secteur, veut voir perdurer dans le temps. Une façon de se servir de l'Histoire pour faire avancer l'emploi.

ciles, pour améliorer leurs performances... »  
À l'heure de la retraite, Jacqueline Bâcle a voulu mettre ses compétences à disposition d'une cause. Elle s'est naturellement tournée vers la Mission locale du Nord-meusien, pour y être marraine. Ce sont ses valeurs qui la

poussent à rendre service : « Je ne supporte pas l'injustice ou la condescendance. Pour moi, le Président de la République vaut tout autant que l'éboueur du coin de la rue. Je ne porte pas de jugement. »

## Besoin de parrains supplémentaires

Du temps, à la retraite, elle en a : « Certains disent qu'ils n'ont pas de temps libre ! Moi oui et je le revendique... » Et elle le met à profit en accompagnant des jeunes entre 16 et 25 ans, à la recherche d'un emploi. Ce soutien porte sur différents domaines : « Par exemple, en ce moment, j'aide un jeune à se remettre à niveau en mathématiques. Il veut intégrer une formation de soudeur à l'APPA et a manqué de peu les tests d'entrée. »

Aider le jeune à rédiger un CV, l'accompagner au sein d'une entreprise, lui donner confiance en soi... L'autre jour, elle a aidé une jeune fille à pousser la porte des Restos du Cœur. « Elle n'avait aucune ressource ! Et elle n'osait pas y aller. »

Il y a encore quelques années, les Missions locales n'accompagnaient que des jeunes déscolarisés, en grande difficulté. « Aujourd'hui, ce n'est pas toujours le cas. Certains sont diplômés. » Mais le marché du travail est ce qu'il est. Jacqueline cherche, avec les autres parrains et marraines, à trouver des solutions : « Les aider à passer le permis de conduire, par exemple. » Ou encore, c'est sa dernière idée, qui verra peut-être le jour si c'est possible : « Je vois plein d'offres dans

## Repères

► Les Missions locales ont été créées en 1982 pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés.

► La Mission locale de Verdun suit chaque année 1.600 jeunes de 16 à 25 ans sur tout le Nord-meusien. Ils leur sont parfois envoyés par Pôle Emploi. Mais peuvent pousser la porte d'eux-mêmes.

► Durant l'année, la structure organise différents stages pour aider ces jeunes. Comme l'atelier Coup de pouce, qui se déroule tous les lundis de 15 h à 17 h. Rédaction de CV, comment répondre à une annonce, lettres de candidature spontanée.

► La Mission locale va bientôt mettre en place un atelier « gestion du stress ». Renseignements : 03.29.86.25.26

l'animation. Mais on leur demande le BAFI. Ça coûte cher, le BAFI, ce n'est pas donné à tout le monde. Pourquoi ne pas organiser des formations à la Mission locale ? »

Avec trois autres parrains, elle cherche des solutions. Quatre parrains, ce n'est pas suffisant pour la Mission locale, qui aimerait bien en voir arriver d'autres : « Quand les jeunes sont parrainés, d'après nos statistiques, ils ont trois fois plus de chance de trouver un emploi à la fin », souligne le directeur, Claude Malo.

Si cela fait plus de six ans que Jacqueline remplit ce rôle, c'est que ça lui apporte beaucoup : « C'est parfois difficile. Il faut être patient, avoir une certaine sensibilité face à la difficulté. Et surtout rester modeste. »

Emilie FIERONI

## Compte de résultats

| <b>COMPTE DE RESULTAT 2015</b>   |                   |                   |
|--|-------------------|-------------------|
|  |                   | <b>en Euros</b>   |
| Désignation : Mission Locale du Nord Meusien                             |                   | Date : 31/12/2015 |
| <i>Rubriques</i>   | <b>31/12/2015</b> | <b>31/12/2014</b> |
| Ventes de marchandises   |                   |                   |
| Production vendue : - biens  |                   |                   |
| - services   |                   |                   |
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>  | <b>-</b>          | <b>-</b>          |
| Production stockée   |                   |                   |
| Production immobilisée   |                   |                   |
| Subvention d'exploitation  | 591 346           | 627 531           |
| Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges          | 60 466            | 48 069            |
| Cotisations  |                   |                   |
| Autres produits  |                   | 752               |
| <b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>                               | <b>651 812</b>    | <b>676 352</b>    |
| Achats de marchandises   |                   |                   |
| Variation de stock (marchandises)  |                   |                   |
| Achat matières premières, autres approvisionnements                      | 4 596             | 4 021             |
| Variations de stock (matières premières et approvisionnements)           |                   |                   |
| Autres achats et charges externes  | 123 901           | 96 504            |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                    | 21 370            | 25 080            |
| Salaires et traitements  | 357 972           | 410 835           |
| Charges sociales   | 115 424           | 108 930           |
| <b>Dotations d'exploitation :</b>  |                   |                   |
| Sur immobilisations - dotations aux amortissements                       | 23 214            | 25 932            |
| Sur immobilisations - dotations aux provisions                           |                   |                   |
| Sur actifs circulant : dotations aux provisions                          |                   |                   |
| Pour risques et charges : dotations aux provisions                       | 898               | 1 046             |
| Autres charges   |                   | 455               |
| <b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>                               | <b>647 375</b>    | <b>672 803</b>    |
| <b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>                             | <b>4 437</b>      | <b>3 549</b>      |
| <b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :</b>        |                   |                   |
| Excédent attribué ou déficit transféré <b>III</b>                        |                   |                   |
| Déficit supporté ou excédent transféré <b>IV</b>                         |                   |                   |
| <b>Produits financiers :</b>   |                   |                   |
| Produits financiers de participations                                    |                   |                   |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé |                   |                   |
| Autres intérêts et produits assimilés                                    | 2 466             | 1 715             |
| Reprises sur provisions et transferts de charges                         |                   |                   |
| Différences positives de change  |                   |                   |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement            |                   |                   |
| Transfert de charges financières   |                   |                   |
| <b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS V</b>                                   | <b>2 466</b>      | <b>1 715</b>      |
| <b>Charges financières :</b>   |                   |                   |
| Dotations financières aux amortissements et provisions                   |                   |                   |
| Intérêts et charges assimilées   | 8 524             | 10 116            |
| Différences négatives de change  |                   |                   |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement           |                   |                   |
| <b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES VI</b>                                  | <b>8 524</b>      | <b>10 116</b>     |
| <b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>                                      | <b>-6 058</b>     | <b>-8 401</b>     |
| <b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>               | <b>-1 621</b>     | <b>-4 852</b>     |

## COMPTE DE RESULTAT 2015

Désignation : Mission Locale du Nord Meusien

Date : 31/12/2015

| <i>Rubriques</i>   | <b>31/12/2015</b> | <b>31/12/2014</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                                  |                   |                   |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion               | 1 056             | -                 |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital               | -                 | -                 |
| Produits sur immobilisations corporelles                       | -                 | -                 |
| Reprises sur provisions et transfert de charges                |                   |                   |
| <b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS VII</b>                    | <b>1 056</b>      | <b>-</b>          |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                                 |                   |                   |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion              | 5 178             | 1 350             |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital              |                   | 2 987             |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions     |                   |                   |
| <b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VIII</b>                  | <b>5 178</b>      | <b>4 336</b>      |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>                        | <b>- 4 122</b>    | <b>- 4 336</b>    |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX    |                   |                   |
| Impôts sur le bénéfice X                                       |                   |                   |
| <b>(1) TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>                    | <b>655 333</b>    | <b>678 067</b>    |
| <b>(2) TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>              | <b>661 076</b>    | <b>687 255</b>    |
| + Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs | 7 654             | 10 299            |
| - Engagement à réaliser sur ressources affectées               |                   | 7 654             |
| <b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>                                     | <b>1 911</b>      | <b>- 6 543</b>    |
| Y compris :  |                   |                   |
| - redevances de crédit-bail mobilier                           |                   |                   |
| - redevances de crédit-bail immobilier                         |                   |                   |
|  |                   |                   |
|  |                   |                   |
| <b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>      |                   |                   |
|  |                   |                   |
| <b>Produits</b>  |                   |                   |
| Bénévolat  |                   |                   |
| Prestations en nature  |                   |                   |
| Dons en nature   |                   |                   |
| Total  |                   |                   |
| <b>Charges</b>   |                   |                   |
| Dons en nature   |                   |                   |
| Mise à disposition gratuite de biens et services               |                   |                   |
| Personnel bénévole   |                   |                   |
| Total  |                   |                   |
| (1) Dont produits afférent à des exercices antérieurs          |                   |                   |
| (2) Dont charges afférent à des exercices antérieurs           |                   |                   |

## Bilan Financier

| <b>BILAN ACTIF</b>                 |   |                     |                       |                   |                   |
|------------------------------------|---|---------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|
|                                    | Désignation : Mission Locale du Nord Meusien      |                     | Date                  | 31/12/2015        |                   |
|                                    | Adresse : 3, rue Fernand BRAUDEL, 55100 VERDUN    |                     | Durée N :             | 12 mois           |                   |
|                                    | N° Siret : 37900462500024                         | Code APE : 8899B    | Durée N-1 :           | 12 mois           |                   |
|                                    | <i>ACTIF</i>                                      | <i>Montant brut</i> | <i>Amortissements</i> | <b>31/12/2015</b> | <b>31/12/2014</b> |
| <b>A<br/>C<br/>T<br/>I<br/>F</b>   | <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>              |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Frais d'établissement                             |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Frais de recherche et de développement            |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Concessions, brevets, logiciels                   | 1 470               | 1 470                 |                   | 74                |
|                                    | Fonds commercial (1)                              |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Autres immobilisations incorporelles              |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Avances, acompte immobilisat incorp               |                     |                       |                   |                   |
|                                    | <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>                |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Terrains  | 35 000              |                       | 35 000            | 35 000            |
|                                    | Constructions                                     | 315 000             | 67 944                | 247 056           | 262 806           |
|                                    | Inst. Technique, matériel, outillage              |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Autres immobilisations corporelles                | 135 370             | 105 913               | 29 457            | 32 225            |
|                                    | Immobilisations en cours                          |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Avances et acomptes                               |                     |                       |                   |                   |
|                                    | <b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>            |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Autres participations                             |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Créances rattachées à participations              |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Autres titres immobilisés                         |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Prêts   |                     |                       |                   |                   |
| Autres immobilisations financières | 300   |                     | 300                   | 300               |                   |
|                                    | <b>TOTAL I</b>                                    | <b>487 140</b>      | <b>175 327</b>        | <b>311 813</b>    | <b>330 405</b>    |
| <b>A<br/>C<br/>T<br/>I<br/>F</b>   | <b>STOCK ET EN-COURS</b>                          |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Matières premières, approvisionnements            |                     |                       |                   |                   |
|                                    | En-cours de production de biens                   |                     |                       |                   |                   |
|                                    | En-cours de production de services                |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Produits intermédiaires et finis                  |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Marchandises                                      |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Avances, acptes versés s/ commandes               |                     |                       |                   |                   |
|                                    | <b>CREANCES (3)</b>                               |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Créances usagées et comptes rattachés             |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Autres créances                                   | 89 593              |                       | 89 593            | 150 109           |
|                                    | Valeurs mobilières de placement                   | 185 021             |                       | 185 021           | 128 215           |
| Disponibilités                     | 2 116   |                     | 2 116                 | 14 757            |                   |
| Charges constatées d'avance (3)    | 294   |                     | 294                   | 339               |                   |
|                                    | <b>TOTAL II</b>                                   | <b>277 024</b>      | <b>0</b>              | <b>277 024</b>    | <b>293 420</b>    |
|                                    | Charges à répartir s/ plusieurs exerc (III)       |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Primes de remboursement des emprunts (IV)         |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Ecart de conversion actif (V)                     |                     |                       |                   |                   |
|                                    | <b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>              | <b>764 164</b>      | <b>175 327</b>        | <b>588 837</b>    | <b>623 825</b>    |
|                                    | (1) Droit au bail .....                           |                     |                       |                   |                   |
|                                    | (2) Dont à moins d'un an .....                    |                     |                       |                   |                   |
|                                    | (3) Dont à plus d'un an.....                      |                     |                       |                   |                   |
|                                    | <b>ENGAGEMENTS RECUS</b>                          |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Legs nets à réaliser :                            |                     |                       |                   |                   |
|                                    | . Acceptés par les organes statutaires compétents |                     |                       |                   |                   |
|                                    | . Autorisés par l'organisme de tutelle            |                     |                       |                   |                   |
|                                    | Dons en nature restant à vendre                   |                     |                       |                   |                   |

| <b>BILAN PASSIF</b>  |   |                   |                   |
|--|---|-------------------|-------------------|
|  |   |                   | <b>en Euros</b>   |
|  | Désignation : Mission Locale du Nord Meusien                        |                   | Date : 31/12/2015 |
|  | <i>PASSIF</i>   | <b>31/12/2015</b> | <b>31/12/2014</b> |
| <b>F<br/>O<br/>N<br/>D<br/>S<br/><br/>A<br/>S<br/>S<br/>O<br/>C<br/>I<br/>A<br/>T<br/>I<br/>F<br/>S</b>              | <b>FONDS ASSOCIATIFS</b>  |                   |                   |
|  | Fonds associatifs sans droit de reprise                             | 72 792            | 72 792            |
|  | Donation avec contre partie actif                                   |                   |                   |
|  | Subventions d'investissements Affectés a des biens renouvelables    |                   |                   |
|  | Réserves pour projet associatif                                     | 154 903           | 161 446           |
|  | Autres réserves   | 60 202            | 60 202            |
|  | Report à nouveau (hors résultats sous contrôle de tiers financeurs) |                   |                   |
|  | <b>TOTAL I</b>  | <b>287 897</b>    | <b>294 440</b>    |
|  | <b>REPORT A NOUVEAU</b>   |                   |                   |
|  | <b>EXCEDENT / INSUFFISANCE DE RESSOURCES</b>                        | <b>1 911</b>      | <b>- 6 543</b>    |
|  | <b>TOTAL II</b>   | <b>1 911</b>      | <b>- 6 543</b>    |
|  | <b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>                                     |                   |                   |
|  | Fonds associatifs avec droit de reprise                             |                   |                   |
|  | Réserves  |                   |                   |
|  | Subventions d'investissement sur biens non renouvelables            |                   |                   |
| Subventions investissements véhicule   |   |                   |                   |
| Droits des propriétés (commodat)   |   |                   |                   |
| <b>TOTAL III</b>   | <b>-</b>  | <b>-</b>          |                   |
| <b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>   | <b>289 808</b>  | <b>287 897</b>    |                   |
| <b>P<br/>R<br/>E<br/>O<br/>T<br/>D<br/>V<br/>I<br/>F<br/>I<br/>S<br/>O<br/>I<br/>N<br/>E<br/>O<br/>D<br/>S<br/>S</b> | <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>                           |                   |                   |
|  | Provisions pour risques   | 16 917            | 16 019            |
|  | Provisions pour charges   |                   |                   |
|  | <b>TOTAL IV</b>   | <b>16 917</b>     | <b>16 019</b>     |
|  | <b>FONDS DEDIES</b>   |                   |                   |
| Sur subventions de fonctionnement  | -   | 7 654             |                   |
| Sur dons manuels affectés  |   |                   |                   |
| Sur legs et donations affectées  |   |                   |                   |
| <b>TOTAL V</b>   | <b>-</b>  | <b>7 654</b>      |                   |
| <b>D<br/>E<br/>T<br/>T<br/>E<br/>S</b>   | <b>DETTES</b>   |                   |                   |
|  | Emprunts obligataires (1)   |                   |                   |
|  | Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)      | 202 794           | 213 526           |
|  | Emprunts, dettes financières divers (1)                             |                   |                   |
|  | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours                    |                   |                   |
|  | Dettes fournisseurs et comptes rattachés                            | 24 225            | 13 533            |
|  | Dettes fiscales et sociales   | 51 020            | 84 703            |
|  | Dettes sur immobilisations et comptes rattachés                     |                   |                   |
|  | Autres dettes   |                   | 493               |
|  | Produits constatés d'avance   | 4 073             |                   |
|  | <b>TOTAL VI</b>   | <b>282 112</b>    | <b>312 255</b>    |
| Ecarts de conversion passif (VII)  |   |                   |                   |
| <b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)</b>  | <b>588 837</b>  | <b>623 825</b>    |                   |









## Mission Locale du Nord Meusien

BP 80701 – 3, rue Fernand BRAUDEL – 55100 VERDUN  
E-mail : [ml.nord.meusien@wanadoo.fr](mailto:ml.nord.meusien@wanadoo.fr)

Tél : 03 29 86 25 26  
Fax : 03 29 86 32 78

Page facebook pro : Mission Locale du Nord Meusien  
Site Internet : [www.ml-nordmeusien.fr](http://www.ml-nordmeusien.fr)

